This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

F
1054
.S258
C4

A 403330 DUPL

NOTES

SUR LA PAROISSE

DE

ST JANVIER DE WEEDON

PAR

F. VENANT CHAREST, Ptre.

IMPRIMERIE DU SEMINAIRE ST CHARLES-BORROMÉE,
SHERBROOKE.
1891.

GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

201

NOTES

SUR LA PAROISSE

DE

ST JANVIER DE WEEDON

PAR

F. VENANT CHAREST, Ptre.

Imprimerie du Séminaire St Charles-Borromée,
SHERBROOKE.
1891.

F
1054
C4

RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

AU

Rev. M. Philemon Brassard, Prêtre

CURÉ DE

ST JANVIER DE WEEDON

ET À

SES BIEN AIMÉS PAROISSIENS

Imprimatur.

Sherbrooki, 25 februarii 1891.

† ANTONIUS, EPUS Sherbrooken.

Rom. Lang.
Duchartre
5-17-44
50307

NOTES

SUR LA PAROISSE

DE

SAINT JANVIER DE WEEDON.

CHAPITRE I.

BORNES.—ARPENTAGES.—RIVIÈRES.—ASPECT DU SOL.—FORÊTS.

La paroisse de St Janvier de Weedon est située dans le comté de Wolfe, (1) et a été érigée le 4 février 1867. Le décret canonique comme le décret civil lui assignait " une étendue de territoire de 10 milles de front sur 11 milles de profondeur bornée comme suit : au nord-est en partie par le canton de Garthby et en partie par le canton de Stratford ; au nord-ouest par le canton de Ham-Sud ; au sud-ouest par le canton de Dudswell ; et au sud-est par le canton de Lingwick."

Une dizaine d'années plus tard ces limites furent modifiées. Le 11 décembre 1877, lors de la création de la nouvelle paroisse de St Joseph de Ham-Sud, les X et XI rangs du canton de Weedon, depuis le lot numéro un jusqu'au lot numéro vingt-huit inclusivement, furent détachés de la paroisse de Weedon pour être annexés pour toutes les fins civiles et religieuses à la nouvelle paroisse de Ham-Sud

(1) Longitude : 71o, 28' ; latitude 45o, 42'.

Déjà, dès 1815, les cantons limitrophes de Weedon, tels que Dudswell, Ham et Lingwick avaient été divisés par rangs et par lots ; Weedon seul ne l'était pas. Ce ne fut que trois ans plus tard, le 20 mars 1818, que l'arpenteur John Sullivan, de Trois-Rivières, y commença ses opérations d'arpentage pour les terminer l'année suivante. En 1854, Patrick Daly, de Drummondville, fit la vérification de toutes ces lignes, par ordre du gouvernement. Le relevé officiel du nouvel arpentage donnait au canton de Weedon 11 rangs formant en tout 308 lots de 9 acres de front sur 25 de profondeur, ou 69,300 acres de terre (1)

Ce canton, d'une surface assez accidentée, est abondamment arrosé par de nombreux cours d'eau parmi lesquels on remarque la " Rivière aux Canards ", (2) la " Rivière aux Saumons " qui prend sa source au pied des montagnes qui séparent le Canada de l'Etat du Maine ; puis enfin la plus belle et la plus importante, la " Rivière St François " qui traverse la paroisse dans une direction du nord-est au sud-est, et la partage ainsi en deux parties presque égales. Trois ponts, dont un flottant et les deux autres sur piliers, mettent en communication les habitants des deux rives.

Le sol moins rocheux que dans les cantons voisins est généralement fertile et favorable à la production de toute espèce de grains. Il donnerait des revenus plus satisfaisants et plus rémunérateurs, si les colons s'appliquaient à une culture plus soignée. Mais la proximité des chantiers en hiver, et la facilité, en été, de travailler à la *drave* ou flottage du bois les détournent de leurs travaux de défrichement et de culture, et sont cause, pour un certain nombre de colons, que l'agriculture, loin de s'améliorer.

(1) Département des Terres de la Couronne, Québec.
(2) La " Rivière Weedon."

reste stationnaire, ou plutôt languit, végète et est reléguée dans leur opinion, comme dernier moyen de subsistance.

Depuis une trentaine d'années, les magnifiques forêts de pin, d'épinette, de merisier, d'orme, de frêne, de noyer, da cèdre, de pruche, &c., &c., qui abondent dans le canton de Weedon, ont été largement mises à contribution pour le commerce de bois ; et aujourd'hui cette riche exploitation se fait sur une échelle plus vaste que jamais. Chaque année, outre les innombrables billots de pin, d'épinette, de bois blanc, &c., que l'on conduit aux scieries de Brompton Falls, par le moyen du flottage sur la rivière St François, ou que l'on manufacture aux vastes moulins à vapeur des MM. Trahan et de M. C. Tanguay, on expédie encore par voie de chemin de fer aux villes de Québec, Sherbrooke, St Hyacinthe, Montréal et Trois-Rivières et à plusieurs endroits des Etats-Unis, des milliers de chars chargés de plançons de merisier et de frêne, de courbes, de dormants, de poteaux de télégraphe, de bois à pulpe, d'écorce de pruche, &c. Sans doute ce commerce local fait circuler l'argent dans la paroisse ; c'est une manne que l'on doit s'efforcer de recueillir ; mais d'un autre côté, cette exploitation forestière ne sera profitable aux cultivateurs qu'en autant que la culture soignée de leurs terres sera la reine de leurs pensées et l'objet de leurs travaux.

***

CHAPITRE II.

Premier défrichement—Découragement—Abandon—Deuxième défrichement par Germain Biron.

Vers 1834, aussitôt que toutes les opérations de l'arpentage furent terminées dans les cantons de l'est, le gouvernement s'empressa de donner au public un état assez

détaillé des rapports des différents arpenteurs qui s'accordaient tous à faire le plus grand éloge de ces cantons, surtout de ceux situés dans la vallée du St François, remarquable par la beauté de ses forêts et la richesse de son sol. Ces rapports publiés et commentés par la presse firent une impression favorable sur le peuple tant des villes que des campagnes et eurent un grand retentissement dans tout le pays. Dans un temps où il n'y avait plus de terres à concéder dans les anciennes paroisses, l'établissement de ces magnifiques cantons était une mine précieuse à exploiter. Aussi le clergé et les hommes publics rivalisèrent-ils de zèle et de dévouement pour encourager et mener à bonne fin cette œuvre éminemment patriotique de la colonisation. Pendant que d'une part, les anciennes paroisses des districts de Québec et de Trois-Rivières déversaient le trop plein de leur population sur la partie nord des comtés de Portneuf et de Champlain, sur les "Bois Francs" et la partie sud de la Beauce, de l'autre, les districts de Montréal et de St Hyacinthe dirigeaient dans les cantons de l'est, de laborieux jeunes gens et de courageux pères de familles.

C'est le distrrct de St Hyacinthe qui a donné à Weedon le premier de ses colons; ce sera lui aussi qui dans la suite lui en fournira le plus fort contingent.

Le 4 mai 1835, le major Toussaint Hubert Goddu accompagné de deux serviteurs, Charles Dominique et Alphonse Girard, partit de Ste Marie de Monnoir pour venir à Weedon, y ouvrir les terres que le gouvernement canadien lui avait octroyées en récompense de son service militaire durant la guerre de 1812. Il se fixa sur le lot numéro sept du II rang occupé aujourd'hui par M. Godefroy Mongeau. Après avoir fait un défrichement considérable, il dut bientôt abandonner ce premier établisse-

ment, faute de communication avec les voisins dont le plus rapproché était à douze milles dans le canton de Dudswell. Descendant alors la rivière St François, il s'établit à Westbury, sur un lot de terre qu'il échangeait un mois plus tard, avec la " Compagnie des Terres," pour la moitié du lot numéro seize du V rang de Weedon, qu'il revint cultiver quelques années après. Le 7 octobre suivant, ayant vendu à un nommé John Sears ses droits et prétentions sur un autre lopin de terre qu'il possédait dans Ascot, il quitta de suite la place pour aller résider à St Césaire, jusqu'en 1865, où le 4 octobre de cette année il revenait à Weedon demeurer chez son gendre M. J.-B. Brodeur. (1)

Ainsi ce fut le major T. H. Goddu qui vint faire le premier défrichement dans Weedon ; et six ans s'écoulèrent avant que de nouveaux colons vinssent s'établir dans le canton.

Dans l'intervalle, de nombreux et intrépides chasseurs canadiens venant de Brompton, Richmond, Durham, Drummondville et même de St François du Lac, remontaient, surtout à l'automne, la rivière St François jusque au delà du Lac Aylmer pour y chasser la loutre, la martre et le vison. Ces trappeurs, pleins de hardiesse et de courage, étaient presque tous pauvres. Sensibles, malgré tout, aux charmes de la belle nature qui se déroulait constamment sous leurs regards enchantés, ils admiraient bien la fertilité et la richesse des terres qu'ils foulaient aux pieds dans leurs courses aventureuses, mais ils n'osaient pas y entreprendre un établissement définitif. Il leur semblait impossible de vivre avec une famille dans un tel isolement. Un seul d'entre eux eut le courage de le faire : ce fut Germain Biron, de Westbury, que ses

1) Mémoires de la famille Goddu.

aventures de chasse avaient conduit dans cet endroit une quinzaine d'années auparavant.

Dans l'été de 1841, Germain Biron, portant sur son dos hache et provisions, partit de Westbury, avec deux de ses fils Louis et Raphaël, pour aller à Weedon, en suivant la rive droite de la rivière St François. Après toute une journée de marche pénible, ils arrivèrent tous trois au centre du canton tant désiré. Le soleil était à son déclin, il était de bonne politique de chercher un gîte pour la nuit dont les ombres ne tarderaient pas à les envelopper de toutes parts. En cet endroit, la grève basse, marécageuse et couvertes de grandes aulnes, n'offrait pas une place convenable à un *campement*. De la rive, ils aperçurent à leur gauche un magnifique côteau de bois francs vers lequel ils se dirigèrent aussitôt. Là, après avoir allume un grand feu et pris le repas du soir, tout harassés de fatigue, ils ne tardèrent pas à s'endormir d'un profond sommeil sur leurs lits de branches de sapin. Ce campement était sur le quinzième lot du V rang. Le lendemain, après avoir fait une inspection minutieuse de ce lot de terre, Germain Biron résolut d'en prendre possession pour lui et ses enfants. Aussitôt commença l'œuvre de défrichement qui se continua avec énergie pendant une quinzaine de jours. Durant ce temps, on avait aussi construit une cabane en bois rond, de 20x15 pieds.

Quand il eut terminé son *chateau*, c'est ainsi qu'il appelait son modeste logis, notre colon retourna avec ses fils à Westbury, pour en ramener les autres membres de la famille. Une semaine après, Germain Biron, sa femme et ses enfants, dont cinq garçons et deux filles, étaient installés dans le *chateau* du V rang, à quinze arpents environ de l'église actuelle de la paroisse.

De 1841 à 1847, Germain Biron demeura seul avec sa famille dans ce canton encore à l'état inculte et sauvage.

Ses plus proches voisins étaient à douze milles de distance, dans Dudswell déjà habité depuis quarante ans par des loyalistes américains parlant la langue anglaise et professant le protestantisme. Un chemin de pieds, *plaqué*, reliait les deux établissements entre eux.

Pendant ces six longues années, notre défricheur a du, sans doute quelquefois, éprouver des ennuis, des chagrins, et verser même des larmes au souvenir de sa paroisse natale, et à la vue de l'isolement complet dans lequel il se trouvait alors Mais le courage ne lui fit jamais défaut. Lorsque des pensées trop sombres venaient assaillir son esprit, ou que des chagrins trop cuisants brisaient son cœur, comme un bon chrétien, il allait s'agenouiller devant la grande croix de bois suspendue dans la maisonnette et déposait aux pieds du divin Crucifié le fardeau de ses peines et de ses souffrances. Fortifié par cet acte de résignation et d'abandon à la volonté de Dieu, il se relevait consolé et reprenait son travail avec une énergie et une ardeur surhumaines.

Une pensée l'occupait sans cesse : c'était l'avenir de ses enfants. S'il s'imposait un si rude labeur, s'il se soumettait à autant de peines et de privations, c'était afin de leur procurer un établissement convenable. Cette pensée tout à la fois chrétienne et patriotique redoublait son courage et lui faisait surmonter les difficultés toujours si nombreuses dans la vie du colon.

Tant de sacrifices et de dévouement ne demeuraient pas sans récompense. La rosée des bénédictions célestes féconda d'une manière prodigieuse les semences jetées dans ce nouveau défrichement qui allait s'agrandissant de jour en jour, et d'abondantes récoltes de grains, de pommes de terres et autres légumes, vinrent remplir les caves et les greniers de notre colon.

[illegible] A cette [illegible] par [illegible] de poai- [illegible] d'au- [illegible] dans le [illegible] en tuait et [illegible] était inconnu sur [illegible]

[illegible] bonheur de voir [illegible] de venaison et de pois- [illegible]

[illegible] eut ses jours de joie et [illegible] ici et là dans sa longue et [illegible] carrière de bonheur.

[illegible] la consolation de voir ses enfants grandir près de [illegible] dans la mesure de leurs forces, et par dessus tout se former à la vie chrétienne par les tendres soins de leur bonne et pieuse mère. Quand le temps en fut venu il donna à chacun d'eux un établissement convenable ; et aujourd'hui ses fils Moïse, Joseph, Raphaël, Louis et Georges sont encore dans la paroisse, vivant paisiblement au sein de leurs familles.

Le père Germain Biron, comme on l'a toujours appelé, sans avoir été le premier défricheur du canton de Weedon, n'en a pas moins été le véritable fondateur.

Quelle étonnante transformation s'est opérée depuis cette époque jusqu'à nos jours !

Au début de sa carrière de colon, quand le soir après son rude travail, le père Biron se reposait des fatigues de la journée et laissait errer son esprit dans le vague de l'avenir qui lui était réservé, à lui et à sa colonie naissante, il ne pensait pas qu'un jour une voie ferrée traverserait

sa propriété, et que de puissantes locomotives trainant à leur suite de longues files de chars remplis de marchandises et de voyageurs passeraient à sa porte ; il ne prévoyait pas qu'une des plus belles églises de campagne serait construite à une quinzaine d'arpents de sa demeure au milieu d'un assez joli village ; que dans les environs de son chateau il se formerait un autre village au centre duquel la gare d'un chemin de fer entretiendrait un trafic considérable ; que trois autres villages surgiraient comme par enchantement sous l'impulsion d'un commerce de bois toujours de plus en plus grand et prospère. Non ; il ne pénétrait pas jusque là ; d'ailleurs se fut-elle présentée à son esprit, il aurait rejeté cette pensée comme extravagante. Cependant il lui a été donné de voir une partie de ces heureuses transformations, la mort ne lui ayant pas laissé le temps de contempler tous les progrès accomplis.

Natif de La Baie du Febvre, ce brave colon décéda à Weedon, le 24 juillet 1869, à l'âge avancé de 76 ans ; et l'année suivante, le 29 août 1870, la tombe se fermait aussi sur sa vertueuse et bien aimée épouse, Elisabeth Boisvert, âgée de 77 ans, et originaire de St Thomas de Pierreville. Les restes mortels de ces dévoués et courageux époux reposent aujourd'hui dans le cimetière de cette paroisse.

***

CHAPITRE III.

1847 à 1850. Nouveaux colons – Chemins Première messe – Le Rév. M. Luc Trahan – Population – Premiers baptêmes – Deuxième Mission.

Cependant le temps était arrivé où de nouveaux colons, attirés par la richesse forestière et la fertilité du sol du

canton de Weedon, devaient se joindre au père Biron pour y continuer l'œuvre de défrichement déjà si courageusement inauguré, et lui faire oublier, par leur présence, les jours d'ennui et d'isolement qu'il venait de traverser.

En effet, au commencement de février 1847, François Brière et Jean Caron, de St Simon, comté de Bagot, arrivaient à Weedon avec leurs nombreuses familles et s'établissaient, le premier, sur le lot numéro sept du V rang, et le second, sur le lot numéro dix du VI rang. Ils furent suivis de près, dans le cours du même mois, par Michel Fortin, de St Barnabé, qui prit possession du lot numéro dix-neuf du VII rang ; par Gabriel Fontaine dit Bienvenu qui s'établit sur le lot numéro quatorze du VI rang ; par les deux frères François-Xavier et Charles Gauthier et Joseph Lisay qui se partagèrent le lot numéro vingt du VI rang ; et par J B. Daigneault qui se fixa sur le lot seizième du VI rang. Les cinq derniers colons originaires de Ste Rosalie, comté de Bagot, étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, moins Charles Gauthier, encore jeune homme et célibataire.

A leur arrivée, le père Biron dont la politesse était proverbiale, s'empressa de leur souhaiter la bienvenue et de saluer ses " frères des pays d'en haut " comme il se plaisait à les appeler.

Après avoir pourvu au logement convenable de leurs familles, ces nouveaux colons commencèrent avec énergie les premiers travaux de défrichement. Dès le printemps de leur arrivée, ils ensemencèrent les quelques arpents de terre qu'ils venaient de défricher et à l'automne, ils purent recueillir sur leurs petits champs une récolte relativement abondante.

Dans le cours de l'été, cette colonie naissante reçut un renfort considérable de nouveaux habitants, par l'arrivée

de familles de Pierre Després, d'Abraham Bourque, de Pierre Fournier, d'Edouard Daigneault, qui voulaient tous établir leurs enfants dans le canton si beau et si productif de Weedon. Puis l'année suivante, 1848, neuf ou dix familles nouvelles vinrent se joindre à ce petit groupe de colons qui, certes, commençaient déjà à nombrer.

Parmi ces dernières familles, se trouvait celle de M Eusèbe Côté, aujourd'hui propriétaire résidant d'une partie du lot sur lequel le père Biron a passé sa vie de défricheur. M. Côté ne s'est pas seulement occupé de défrichement ; il a fait pendant longtemps un commerce général considérable et florissant. Mais fatigué de ce genre de vie tout à fait contraire à sa santé, il abandonna tout, comptoir, tablettes, marchandises pour se livrer exclusivement à la culture de ses terres, et pour achever sa longue carrière, comme il l'avait commencée, dans le noble état de cultivateur. A lui revient l'honneur d'avoir été le premier maire de la paroisse.

Comprenant que les chemins sont la vie de la colonisation, le premier soin de nos défricheurs fut de travailler à ouvrir une bonne voie de communication avec le " chemin Gosford " au village de Dudswell Aussi se mirent ils à l'ouvrage sans plus tarder. A force de travail, et généreusement secondés et soutenus dans leur entreprise par la " Compagnie des terres, " ils parvinrent en peu de temps à se frayer à travers la forêt un chemin si non carrossable, au moins bien passable surtout dans la saison de l'hiver. Dès lors, avec des chevaux ou des bœufs, ils purent transporter plus facilement à Dudswell leurs grains chez le meunier, leur salt et leur sucre chez le marchand, et en rapporter des provisions pour eux-mêmes, et les choses nécessaires a l'alimentation de leur bétail.

A cette époque l'argent était rare, et même rarissime sous quelques toits ; et le commerce local de Weedon se

réduisait, pour ainsi dire, à un simple échange de produits : d'un côté, le salt et le surce d'érable ; de l'autre, des provisions et les objets de première nécessité. Ici comme ailleurs, ces deux industries ont été le soutien et la vie des premiers colons.

Absorbés par les travaux multiples d'un nouvel établissement, les colons ne négligeaient pas, néanmoins, leurs intérêts spirituels.

Le 2 janvier 1848, le père Biron étant allé à Sherbrooke pour affaire personnelle, rencontra, par hasard, chez un marchand, le Rév. M. B. McGauran, curé de la ville, et lui parla longuement de la petite colonie de Weedon. De suite, entrevoyant tout le bien qu'il y avait à faire dans cette partie de la vigne du Seigneur, M. McGauran promit de visiter par lui-même ou par son vicaire cette mission. Il tint parole, et à la fin de février, M. Luc Trahan, (1) vicaire de Sherbrooke arrivait à Weedon pour y donner la première mission,

Il fut reçu à bras ouverts par ces pauvres colons qui pleuraient de joie et de bonheur, en voyant le prêtre, leur bon ami, leur consolateur. M. Trahan prit son logement chez Abraham Bourque, dans la maison duquel il célébra, le lendemain et le jour suivant, le saint sacrifice de la messe en présence de presque toutes les familles du canton. Comme c'était le temps des pâques (par anticipation pour les missions) il confessa et communia tous les adultes au nombre de 38, la population d'alors étant de 63 âmes dont 25 enfants.

Après la messe de ces deux jours, M. Trahan donna à ses nouvelles ouailles de sages et utiles conseils, de bon-

(1) Messire Luc Trahan dont il est fait mention plusieurs fois dans le cours de cet écrit, est décédé à Chicopee, Mass. Etats-Unis, le 26 mai 1889, à l'âge de 67 ans.

nes et solides instructions que les anciens se rappellent encore avec bonheur. Il ne manqua pas de les encourager et de les consoler dans leur pénible carrière et leur dit en terminant que " c'était à elles, surtout, que s'adressaient " ces paroles du divin Maître : *Venite ad me, omnes qui la-* " *boratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* (MATH, XI, 28) " Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes " chargés par le poids des souffrances et des épreuves de " cette vie, et je vous soulagerai. Le défricheur chrétien " n'aura de force, de courage et de consolation que dans " la religion, source intarissable de toute grâce et de tou- " te bénédiction. "

Après cette mission de si courte durée mais si abondante en fruits de salut et si riche en consolations pour le prêtre et les colons, M. Trahan laissa Weedon pour retourner à Sherbrooke, accompagné de deux hommes qui l'aidèrent à traverser les endroits les plus difficiles de leur *chemin de bois* et le conduisirent jusqu'au " chemin Gosford, " à Dudswell.

Depuis son arrivée dans le canton, Pierre Fournier, appréciant les avantages qui en découleraient pour lui et pour les colons, de l'exploitation d'un moulin à scie, nourrissait dans son esprit ce projet de future industrie et attendait le moment favorable pour le mettre à exécution. Au mois d'août 1848, il réalisa son dessein en construisant un bon et solide moulin sur la rivière Weedon, à l'endroit où un rétrécissement naturel favorisait grandement la fondation d'une chaussée. Cette bâtisse construite sur le milieu du lot douzième du VI rang n'existe plus, et c'est sur ses ruines que s'élève le moulin à vapeur actuel de M. Charles Tanguay.

Il n'y eut rien de remarquable dans la colonie, le reste de l'année 1848, si ce n'est à l'automne et au commence-

ment de 1849, l'arrivée des familles Beaulieu, Lussier, Lafond, Desmarais, Galipeau, Delude et quelques autres dont les noms nous échappent, venant comme les précédentes des paroisses du district de St Hyacinthe, notamment de Ste Rosalie. Depuis cette époque, le nombre des colons a graduellement augmenté chaque année, de sorte que dans l espace de vingt-cinq ans, plus de cent soixante familles sont venues s'établir dans cette paroisse.

En mars 1849, M. Trahan faisait une seconde et dernière visite au canton de Weedon, et célébrait la sainte messe chez M. F. X. Gauthier. Les exercices de cette mission furent suivis avec la plus grande assiduité et produisirent les plus heureux fruits parmi cette bonne et religieuse population.

Le dernier jour, c'est-à-dire le 5 mars, on apporta au jeune missionnaire trois nouveau-nés pour qu'il les régénérât dans les eaux du baptême. Ces premiers baptisés dans le canton furent : Zotique, fils de Michel Fortin ; Damase, fils de Joseph Lisay, et Euphosine Alphonsine, fille de Eusèbe Côté ; et particularité assez curieuse, ils eurent pour parrain respectif les trois frères Charles, Joseph et François-Xavier Gauthier

Après avoir été missionnaire dans les cantons de l'est et à la Grosse-Isle, M. Trahan était nommé à la nouvelle cure de Richmond, à l'automne de 1850. Alors la desserte de Weedon fut confiée aux soins du Rev. M. Louis Adolphe Dupuis, curé de St Ferdinand de Halifax (1)

Voici, par ordre chronologique, la liste des prêtres qui ont desservi Weedon jusqu'au temps présent.

---

(1) M. Ls. A. Dupuis est actuellement curé de St Stanislas, comté de Champlain.

MISSIONNAIRES

MM. Luc Trahan 1848 à 1849
L. A. Dupuis 1850
J. Sasseville 1850
J. F. Bernier 1850 à 1851
F. X. Bégin 1851 à 1852
Georges Jacques Duhaut 1852 à 1857
Al. Bouchard 1857 à 1862

CURÉS RÉSIDANTS

MM. Ls C. Gouin 1862 à 1863
F. X. Vanasse avril 1863 à oct. 1863
G. Béliveau 1863 à 1867
Ad. Barolet 1867 à 1882
Ph. Brassard 1882

VICAIRES

MM. E. C. Milette 1880 à 1881
E. O. Plante 1881 à 1882
L. E. Gendron mars 1882 à sept. 1882
Eug. Dufresne janv. 1883 à oct. 1883
D. P. McManamin 1883 à 1884
J. A. Hamel 1884 à 1886
A. Tremblay 1886 à 1887

***

CHAPITRE IV

1850 à 1852 — Premières sépultures. Troisième et quatrième mission — Une première communion. Cinquième mission — Premiers mariages. Sixième et septième mission.

Au début toujours si difficile d'une paroisse, les colons peuvent, à la vérité, ne pas avoir de chapelle, de presby-

tère, ni même de prêtre résidant ; mais ils ne sauraient pouvoir se passer d'un cimetière, car la mort nous poursuit toujours pas à pas et partout, dans la forêt comme dans la ville et la campagne. Aussi, dès l'année 1848, il fallut préparer ce champ funèbre pour y déposer les corps inanimés de deux jeunes enfants, filles de M. F. X. Gauthier. Deux ans plus tard, ce cimetière, situé dans le voisinage de la demeure du père Biron, allait ouvrir de nouveau ses portes pour recevoir la dépouille mortelle de l'un des premiers colons, le Sieur Gabriel Fontaine dit Bienvenu, époux de Sophie Flibotte, décédé le 5 juillet 1850, et inhumé le 7 du même mois, à l'âge de soixante-trois ans.

N'ayant eu que quelques jours de maladie, le bon vieillard n'eut pas le bonheur de voir le prêtre à son lit de mort, et de recevoir les consolations si grandes et si douces que la religion répand sur les malades à ce moment suprême par la réception des derniers sacrements. Mais la mort ne l'a pas surpris ; depuis longtemps il se préparait à paraître devant son souverain Juge et répétait souvent à ses enfants : " Mes chers enfants, nous sommes " dans les bois, loin, bien loin du prêtre ; tenons-nous " toujours prêts à mourir, si le bon Dieu veut nous appe- " ler à Lui maintenant." Ces beaux sentiments qui animaient d'ordinaire son âme chrétienne, sa conduite exemplaire, sa vie pleine d'édification étaient bien propres à consoler ses parents et ses amis et à tempérer le légitime et profond chagrin qu'ils éprouvaient de la perte de cet homme de bien. Il était le père de M. Siméon Fontaine, maître de poste de " Weedon Centre, " et aussi de Joseph, Casimir et Raymond Fontaine, tous quatre cultivateurs actifs et intelligents de cette paroisse.

A la fin de Juillet de cette année 1850, le Rév. M. Dupuis, curé de Halifax, était à faire la mission de Garthby,

lorsqu'on alla le quérir en toute hâte pour administrer les derniers sacrements à l'épouse de Joseph Gauthier, Marie Archange Lussier, frappée de maladie grave, mais dont elle ne mourut, néanmoins, qu'au mois de novembre suivant. M Dupuis profita de l'occasion pour donner la mission. Le lendemain il offrait le saint sacrifice dans la maison de F. X. Gauthier, et distribuait la sainte communion à un nombre considérable de fidèles. De plus il confessa et catéchisa tous les enfants en âge de faire la première communion. Le nombre en était grand, et leur science *catéchismale* était, parait-il, en raison inverse de ce nombre.

Comme missionnaire, M. le curé Dupuis ne visita plus Weedon. Il laissa ce soin et ce labeur à son zélé vicaire, M. Jérôme Sasseville. (1)

En effet, ce jeune prêtre vint à Weedon au mois de septembre suivant, et donna quatre jours consécutifs de mission, pendant lesquels il travailla avec ardeur à instruire et préparer quelques enfants à leur première communion. Le dernier jour, huit de ces enfants eurent le bonheur de recevoir la sainte Eucharistie pour la première fois, pendant que beaucoup de parents et autres s'approchaient aussi de la table sainte. C'était le 19 septembre, en la fête de St Janvier sous le patronage duquel l'autorité religieuse de Trois-Rivières devait mettre plus tard la paroisse de Weedon

A peine de retour de sa mission, M. Sasseville dut changer le champ de ses travaux apostoliques. Mgr l'archevêque Turgeon venait de lui confier l'importante desserte de Kingsey et des postes environnants. Il fut remplacé par le Rév. M. Julien Melchior Bernier, qui, après

(1) Aujourd'hui curé de Ste Foye.

un an de vicariat, demeura pendant trente-quatre ans curé de St Ferdinand de Halifax (1)

Comme son prédécesseur, M. Bernier eut à desservir les missions essentiellement canadiennes françaises du Lac Aylmer et de Weedon, tandis que son curé, le Rév. M. Dupuis, qui parlait avec facilité la langue anglaise, se réservait les missions de Inverness, de St Gilles, de Wolfestown, habitées par de nombreux irlandais catholiques, et puis deux autres petites missions situées sur le chemin Gosford : Ham-Sud et Dudswell.

Il ne serait pas hors de propos d'observer ici que pour se rendre au Lac Aylmer, le missionnaire de Halifax avait alors à passer, à cheval ou en voiture, par des chemins montueux, remplis d'ornières, entrecoupés de cours d'eau, et où les pierres et les racines se disputaient à l'envi le triste privilége de faire sautiller le véhicule de droite et de gauche, d'avant et d'arrière, et souvent de faire trébucher le cheval le mieux affermi sur ses jambes. De là à Weedon, dans la saison de l'été, le trajet s'accomplissait en longeant les rives des lacs Aylmer et Weedon au moyen de canots dont le confort et la rapidité pouvaient être facilement surpassés ; et en hiver, il fallait chausser les raquettes et suivre le *chemin des chasseurs*, ou bien passer sur la surface congelée de la rivière St François.

Toutes ces petites misères, loin d'ébranler le courage de M. Bernier, encore tout jeune prêtre, ne firent q'accroitre en lui la détermination déjà si ferme qu'il avait prise de se consacrer spécialement au service des missions. Aussi, après s'être formé pendant quelques mois à la pratique de saint ministère dans la paroisse de Halifax, le voyons-nous parcourir ces chères missions et se dévouer

(1) M. J. M. Bernier est décédé à l'Hospice St Joseph de Lévis, le 8 novembre 1887, à l'âge de 62 ans.

entièrement pour elles. Celle de Weedon ne tarda pas à jouir de sa présence. Il y arriva, en effet, dans l'après midi du 7 février 1851.

Comme il n'avait pas fait annoncer d'avance sa visite, il prit le monde un peu par surprise, chacun s'attendant à voir le missionnaire dans le temps des pâques, *humblement* Mais l'arrivée du prêtre dans une mission est un événement si important qu'elle est vite connue Aussi, dès sept heures du soir, la maison du père Biron était-elle déjà encombrée d'hommes et de femmes contents de voir le prêtre et avides d'entendre la parole de Dieu. Après avoir fait la prière du soir en commun, M. Bernier, comme un bon père au milieu de ses enfants, les entretint quelques instants sur les dispositions requises pour la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie, leur indiqua les principaux moyens de persévérance, et pour terminer, régla les exercices de la mission pour les deux jours suivants.

Les confessions et les communions furent nombreuses pendant ces jours de salut. A la dernière messe qui, comme la première, fut dite chez le père Biron, M. Bernier bénit les mariages de Charles Gauthier avec Mathilde Biron (1), et de Joseph Lafond avec Scholastique Biron (2). Ces deux mariages célébrés à la date du 9 février 1851, furent les premiers dans la mission de Weedon ; mais ils ne furent pas les derniers, car ces jeunes époux ont eu depuis cette époque de très nombreux imitateurs.

A la fin du mois de mars, M. Bernier revint à Weedon pour le temps des pâques, et eut la consolation de voir tous les habitants de sa mission se confesser et faire leur communion pascale. Dans cet heureux temps de foi et de piété sincère, il n'y avait pas de *renards* : tous obser-

(1) (2) Toutes deux filles de Germain Biron.

vaient avec bonheur et fidélité les commandements de Dieu et de son Eglise.

Cependant, si l'état moral et religieux de la mission était propre à donner la plus grande satisfaction au missionnaire et aux colons, son état matériel ne l'était pas moins ; il s'améliorait de jour en jour. Les défrichements s'agrandissaient ; les récoltes étaient plus abondantes ; les chemins s'ouvraient sur différents points du canton ; les habitants devenaient plus confortables, grâce à la facilité que l'on avait de se procurer le bois de sciage sur les lieux mêmes ; en un mot, la colonie marchait à grands pas dans la voie du progrès. Néanmoins, il manquait encore un moulin pour moudre le grain et un magasin qui put fournir les objets de première nécessité. Un colon entreprenant s'empressa de doter ses concitoyens de ces deux établissements indispensables.

Encouragé par les revenus assez rondelets que lui donnait sa nouvelle scierie, Pierre Fournier décida de construire un moulin à farine dont l'opportunité incontestable se faisait sentir de plus en plus

Dès le printemps de l'année 1851, Pierre Fournier jeta, en face de son moulin à scie, les fondations de sa nouvelle bâtisse qui fut terminée dans le cours de l'été, et mise en opération à l'automne, pour la saison des grains nouveaux. Les moulanges de ce moulin avaient été fabriquées à Dudswell, par un écossais de Lingwick, du nom de McLean. Elles pesaient énormement ; et il fallut, dit la chronique de ce temps-là, la force réunie de " quatre bœufs attelés au pas tranquille et lent " pour les transporter de Dudswell à Weedon, par des chemins qui n'avaient aucune parenté avec le macadam, même le plus primitif.

A la mission du mois de septembre, sur la demande du propriétaire, M. Bernier fit la bénédiction de ces deux établissements industriels : la scierie et le moulin à farine. Ce dernier réparé, modifié et *considérablement augmenté*, est depuis longtemps la propriété de M. Charles Tanguay, riche marchand de Weedon.

En homme d'initiative et de progrès, Fournier tint pendant plusieurs années, dans un coin de sa maison, un petit magasin qui, sans étaler des étoffes précieuses et des draps d'un haut prix, n'en fournissait pas moins les articles les plus indispensables aux colons.

La mission qui venait d'avoir lieu au mois de septembre, fut la dernière que donna M. Bernier. Monseigneur Turgeon, archevêque de Québec, désirant donner une desserte plus régulière aux missions des cantons de l'est, nomma le Rév. M. F. X. Bégin (1) curé de Garthby et missionnaire de Stratford et de Weedon. Arrivé à son nouveau poste le 10 octobre 1851, M. Bégin en repartit un an après, l'état de sa santé ne lui permettant pas de continuer plus longtemps l'exercice du saint ministère dans ces lointaines et pénibles missions.

(1) Actuellement retiré à St Pacôme, comté de Kamouraska.

—o·o—

CHAPITRE V

1852 à 1857 — UNE PLACE DE CHAPELLE — OPPOSITION — PREMIÈRE CHAPELLE — NOUVEAU DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES CONSTRUCTION D'UN PRESBYTÈRE ERECTION DU CANTON DE WEEDON EN MUNICIPALITÉ — PREMIÈRE ÉCOLE - BUREAU DE POSTE — PREMIÈRE VISITE PASTORALE — ST JANVIER PATRON DE LA PAROISSE POPULATION.

Comme le nombre des habitants du canton de Weedon augmentait graduellement tous les ans, les maisons pri-

vées dans lesquelles le peuple avait coutume de se rassembler les jours de mission n'offraient plus un local assez spacieux pour ces réunions. Il fallait donc songer à construire une chapelle assez vaste pour contenir la foule des fidèles.

Ce fut là la grande occupation du Rév. M. Bégin et le but de toutes ses démarches dans Weedon. Dans ses visites des mois de janvier, février et mars, il manifesta clairement aux habitants son intention bien arrêtée de réaliser au plus tôt le projet qu'il avait en vue. Tout le monde était d'accord sur ce point ; mais il n'en fut pas de même quand il s'est agi de fixer l'emplacement de la future chapelle. Il y avait divergence d'opinions parmi les intéressés. Les uns le voulaient dans un endroit, les autres, dans un autre, avec des avantages à peu près égaux et qui se faisaient compensation. Voici ce qu'en dit M. Bégin, dans une lettre à Mgr l'archevêque de Québec, en date du 15 mai 1852 :

Monseigneur,

.. ..

Les habitants du township de Weedon désirent bâtir une chapelle au milieu d'eux, et ils demandent que l'emplacement de cette chapelle soit marqué bientôt afin de pouvoir y travailler. Il y a divergence dans les opinions. Les uns veulent qu'elle soit placée au centre de la population, et c'est le sentiment du grand nombre ainsi que le mien. Le terrain offert gratuitement offre des avantages sous tous les rapports. Les autres la désirent à une trentaine d'arpents en dehors du centre sur un terrain également offert gratuitement par une compagnie anglaise à qui appartient le township. Il s'en faut que ce terrain soit aussi avantageux que le premier et offre autant de ressources. C'est un terrain de nulle valeur

pour elle, et elle voudrait l'utiliser en divisant le terrain avoisinant par emplacements dans l'espérance qu'un village se groupera un jour autour de la chapelle. Je soumets à Votre Grâce la demande de ces gens, afin qu'elle me donne les instructions nécessaires à suivre dans cette démarcation. (1)

... ...

F. X. Bégin, ptre, miss.

En réponse à cette demande, M. Bégin fut chargé par l'autorité religieuse de choisir l'emplacement en question et " de le fixer dans l'endroit *voulu par la majorité.*". En conséquence, à la mission suivante, le 18 août, M. Bégin fit le choix du dit emplacement en présence de quelques requérants, et naturellement son choix tomba sur le lot numéro quatorze, vû qu'il s'était déjà prononcé publiquement, dans un prône, en faveur de ce dernier. Mais ces procédés, qui manquaient de certaines formalités requises par l'équité et la loi, ne tardèrent pas à soulever de fortes réclamations de la part des opposants.

En effet, à la date du 23 août, une longue requête signée par quarante et un opposants fut adressée à l'archevêque de Québec. Elle exposait en substance ce qui suit :

... ...

1o. Que les procédés de Messire Bégin sont irréguliers, en ce qu'il a fixé l'emplacement de la chapelle sans convoquer d'assemblée, malgré qu'il eut promis de le faire suivant la loi et les ordonnances de son Seigneur Evêque ; et que le choix qu'il a fait du lot numéro quatorze, de préférence au lot numéro douze, est son choix personnel et non celui de la majorité.

(1) Archives de l'évêché de Sherbrooke.

2o. Que le susdit lot numéro quatorze, où Msssire Bégin veut bien fixer la place, appartient à un nommé Siméon Fontaine qui l'aurait acquis de la compagnie connue sous le nom de "The British American Land Company," à laquelle il en doit encore le prix d'achat; et le dit Siméon Fontaine demande pour l'emplacement nécessaire pour la dite église, la somme de quatre-vingt-dix piastres, comme étant sa valeur.

3o Que l'emplacement sur le dit lot numéro quatorze choisi par Messire Bégin pour la bâtisse de la dite église est dans un fond. le terrain étant bien bas.

4o. Que les terres du lot numéro douze et celles y adjacentes sont extrêmement productives, bonnes et valables et ont l'avantage d'avoir un pouvoir d'eau où sont déjà bâtis un moulin à farine et un moulin à scie.

5o. Que la compagnie susdite, savoir "The British American Land Company," propriétaire du lot numéro douze, offre de donner gratuitement pour la bâtisse de l'église, six âcres du dit lot, et que M. George Biron, un de vos suppliants, qui est propriétaire franc et quitte de la terre joignante, offre de donner aussi gratuitement autant de sa terre qu'il en faut pour former l'emplacement requis pour la dite église.

6o. Que si jamais il se bâtit un Fort dans le township de Weedon, il se bâtira sur le lot numéro douze, vû la bonne qualité du terrain et les avantages offerts par le pouvoir d'eau.

7o. Que la distance du lot numéro quatorze au lot numéro douze n'est que de dix-huit arpents, et qu'il ne peut en résulter aucun inconvénient pour les habitants catholiques du bas du dit township, nombrant en tout de vingt à vingt-cinq familles.

Pour toutes ces raisons, nous supplions votre Grandeur de bien vouloir envoyer quelqu'un du clergé de Votre Seigneurie, autre que le Révérend Messire Bégin, afin d'examiner les lieux et pour dans une assemblée qui sera faite des habitants catholiques du dit township de Weedon, prendre l'avis de la majorité des voix de cette assemblée, et là dessus de déterminer le local le plus propre et propice pour la dite église, laissant à Votre Grandeur le soin de régler le tout pour la paix et le bonheur des habitants catholiques du township de Weedon.

Weedon, le 23 août 1852. (*)

Sur réception de ce document, Mgr l'archevêque de Québec crut qu'il était de son devoir de premier pasteur d'acquiescer à la demande des signataires et de révoquer la commission déjà donnée a M. Bégin ; et le 3 septembre suivant, il la transmettait à M Bernier, curé de Halifax, avec ordre de se rendre à Weedon sous le plus court délai, pour constater sur les lieux la vérité des faits allégués dans la requête ci-dessus.

Mais la création du nouveau diocèse des Trois-Rivières, événement d'une importance capitale sous le rapport religieux dans les cantons de l'est, vint retarder, ou plutôt, empêcher l'exécution de cette délégation.

Par un Bref en date du 8 juin 1852, le Souverain Pontife Pie IX détachait de l'archidiocèse de Québec, le district des Trois-Rivières et une partie des districts de Richelieu et de St François, pour en former le nouveau diocèse des Trois-Rivières, Monseigneur Thomas Cooke, alors Vicaire général et curé de cette ville fut nommé premier évêque du nouveau diocèse et consacré sous ce titre le 18 octobre de la même année.

(*) Archives de l'évêché de Sherbrooke.

En vertu du décret d'érection, le canton de Weedon, comme tous ceux du comté de Wolfe, moins St Julien de Wolfestown, passait sous la juridiction du nouvel évêque ; et toutes les affaires alors en litige dans les différentes missions, furent déférées et soumises à l'autorité épiscopale des Trois-Rivières.

Toutefois à la fin de septembre, M. Bernier avait essayé de se rendre à Weedon pour y remplir sa charge de délégué ; mais il dut rebrousser chemin au Lac Aylmer, " faute d'embarcation et de pilote pour le conduire ," comme il nous l'apprend dans la lettre suivante adressée à Sa Grandeur Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières :

St Ferdinand de Halifax, 6 février 1853.

Monseigneur,

La présente est pour informer Votre Grandeur que le trois septembre dernier, ordre me fut donné par Mgr l'archevêque de Québec, de me rendre, après avis préalables, cans le township de Weedon pour vérifier si les allégués du mémoire ci-inclus, qui me fut délivré le même jour, sont vrais ; et de faire un rapport contenant tous les détails des raisons qui me seraient données.

Conformément à l'ordre de Sa Grâce, je me rendis de suite au Lac Aylmer pour de là, m'embarquer sur le St François et gagner Weedon ; mais force me fut de remettre la chose à une autre fois, ne pouvant, après mille démarches, trouver ni embarcations, ni pilotes pour m'y conduire.

Quelques jours plus tard, j'appris officiellement que les districts des Trois-Rivières et de St François passaient sous la houlette d'un nouveau pasteur, et qu'en conséquence la juridiction de l'archevêque était limitée au district de Québec. Comme le township dont il s'agit ici fait

partie du diocèse de Votre Grandeur, je n'ai pas cru devoir procéder. Cependant comme la chose était en marche avant la division de l'archidiocèse, j'ai consulté, et on m'a répondu que tout doit être remis entre les mains de Votre Grandeur.

En conséquence, Monseigneur, j'ai l'honneur de vous transmettre aujourd'hui le mémoire en question, et d'informer Votre Grandeur que nul procédé n'a été fait depuis la démarcation de M Bégin. (*)

J'ai l'honneur de me souscrire,

Monseigneur,

Votre très obéissant serviteur,

J. M. Bernier, prêtre.

A la St Michel de 1852, M Bégin laissait son poste du Lac Aylmer pour aller prendre la direction de la paroisse de St Pacôme, comté de Kamouraska. Depuis cette époque jusqu'en 1883, la cure éphémère de Garthby fut successivement desservie comme mission par les Rév Messieurs Duhault, Bouchard, Lemire et Barolet

Dans le même automne de 1852, M. Georges Jacques Duhault était nommé à la nouvelle cure de Wotton, avec la desserte de St Georges de Windsor, St Camille, Ham-Sud, Dudswell, Weedon, Garthby, Stratford et Winslow. (**)

Ce fut sur ce jeune prêtre de talents et à l'esprit conciliateur que Mgr Cooke jeta les yeux pour régler d'une manière définitive la question de la place de la chapelle dans Weedon. Il lui confia donc cette importante et délicate mission, intimement persuadé qu'elle ne saurait

(*) Archives de l'évêché de Sherbrooke.

(**) M. Duhault est décédé à Charlebourg, près Québec, le 14 septembre 1869, à l'âge de 44 ans.

être mise en des mains plus habiles Le succès répondit à son attente

Après avoir donné aux intéressés les avis nécessaires, M Duhault se rendit à Weedon vers les derniers jours de mai, et là, dans une assemblée assez paisible de tous les habitants du canton, chaque parti abandonnant ses prétentions respectives pour s'en rapporter uniquement à la décision du représentant de l'évêque, il fut convenu d'un commun accord, de fixer l'emplacement de la nouvelle chapelle sur le lot numéro quatorze, au côté nord-ouest du grand chemin, à deux arpents environs du site choisi par M. Bégin, au sud-est du même chemin. M. Siméon Fontaine, propriétaire du lot numéro quatorze, n'exigeait plus le plein prix de l'emplacement, mais seulement qu'on l'indemnisât de ses travaux de défrichement ; ce qui était d'ailleurs juste et raisonnable. Alors M. Duhault marqua la place de la future chapelle en y plantant une croix, aux joyeux applaudissements de la foule.

L'heureuse solution de cette brûlante question fut de nature à réjouir et à consoler l'autorité diocésaine et les vrais amis de l'ordre, parce qu'elle mettait fin à des dissentions regrettables. La paix, un moment troublée, allait régner de nouveau parmi les colons parce que justice leur avait été rendue : *justitia et pax osculatæ sunt*

Au mois d'août 1853, M. Duhault bénissait un nouveau cimetière dans le voisinage immédiat de la chapelle, et le 4 octobre suivant, Rosalie Lussier, âgée de dix-neuf ans et fille de Joseph Lussier, y était inhumée la première.

Sans plus tarder, on s'occupa de la construction de la chapelle dont les plans et dévis avaient été préparés par M. Duhault lui-même. En prévision de l'accroissement futur de la population, on donna de suite à la bâtisse des

dimensions considérables pour le temps : elle mesurait 50 pieds de longueur par 40 pds de largeur et avait un carré de 16 pieds de hauteur. Faite à l'entretoise et revêtue d'un double lambris de planches superposées, a charpente ainsi que le comble était soutenue par huit petites colonnes qui contribuèrent puissamment plus tard à faciliter l'érection de jubés et de galeries. L'entreprise en fut confiée à Pierre Fournier pour la somme de $300.00 Aux termes de l'engagement, cette construction devait être terminée à la fin de l'automne 1853 ; mais des circonstances incontrolables empêchèrent l'entrepreneur de remplir, cette année-là les premières conditions mêmes du contrat stipulé entre lui et les trois syndics Joseph Gauthier, François Lussier et Joseph Lachapelle spécialement nommés pour veiller à la fidèle exécution des travaux.

Ce ne fut que le premier dimanche de juillet 1854, que la chapelle fut livrée au culte divin. Ce jour-là, 2 juillet, après avoir fait la bénédiction du nouveau temple, M. Duhault célébrait une grande messe qui fut la première chantée dans le canton de Weedon. Le prêtre et les colons avaient enfin leur église, bien modeste il est vrai, mais ils étaient chez eux. Jusqu'à cette date, M. Duhault, qui faisait la mission tous les mois, avait dit la messe dans la maison de M. Siméon Fontaine. Ce dernier n'épargna rien pour se rendre encore utile au missionnaire et à la congrégation, et continua de loger le prêtre jusqu'à ce que la paroisse fut pourvue d'un presbytère convenable. Ce qui ne retarda pas à devenir un fait accompli ; car, missionnaire et colons ressentant de plus en plus le pressant besoin d'une telle bâtisse, en décidèrent la construction immédiate.

Déjà les $300.00 prélevées par contributions volontaires pour payer la chapelle et les bancs avaient fait une

forte brèche à la bourse généralement peu garnie des pauvres colons, et une autre somme de $200.00, affectée à l'érection d'un presbytère, allait maintenant la vider davantage. Mais si les moyens étaient faibles, la volonté était forte, et le courage à toute épreuve ; on ne reculait devant aucun sacrifice, on s'imposait des privations même, pour conduire à bonne fin les œuvres religieuses paroissiales.

Aussi, dès l'hiver de 1855, on transporta à l'endroit désigné par l'autorité tous les matériaux nécessaires à cette construction. Afin d'économiser les ressources pécuniaires de chacun, une partie des travaux fut faite par corvée, sous la direction des syndics, en faveur de ceux surtout qui ne pouvaient payer en argent. L'entreprise fut poussée avec vigueur, et au mois de novembre, un modeste presbytère de 30 x 36 pieds, pièces sur pièces, terminé à l'extérieur, s'élevait à côté de l'humble maison de Dieu.

Un événement important qui devait plus tard exercer une influence considérable sur les progrès matériels de la paroisse eut lieu dans le courant de l'été. Le 1 juillet 1855, le Gouverneur Lord Elgin lançait une proclamation sous le grand sceau des Provinces unies du Haut et du Bas-Canada, à l'effet d'ériger le canton de Weedon en municipalité. Les premiers conseillers dont il soit fait mention dans les archives du conseil ont été F. X. Brunelle, J. B. Delude, Georges Biron et Pierre Després ayant à leur tête comme maire, J. Eusèbe Côté.

Jusqu'à cette époque, les colons de Weedon avaient appartenu à l'immense comté de Sherbrooke pour les fins municipales. En 1851, ils avaient élu, pour la première fois, deux conseillers. Sur rapport, le comité d'élection se montra favorable à leur admission, et MM. F. X. Gauthier et Pierre Fournier, conseillers du canton de Weedon,

prirent leurs siéges dans la salle du conseil. Ils furent les premiers conseillers canadiens français du comté de Sherbrooke. A cette même séance M. François Brière, père, fut nommé grand voyer, et MM. Joseph Biron et Charles Gauthier inspecteurs des chemins et ponts du canton de Weedon. Nous devons dire à la louange de ces premiers conseillers qu'ils se montrèrent zélés à remplir les devoirs de leur charge. Ils assistaient régulièrement à toutes les séances, et quelles ! Il fallait être fortement trempé pour y assister. Le conseil siégeait le plus souvent deux jours de suite, et dès huit heures du matin on se mettait à l'ouvrage que l'on continuait, sans désemparer, jusqu'à une heure avancée dans la nuit. Pierre Fournier fut remplacé l'année suivante par Germain Biron, et Charles Landry remplaça Gauthier en 1853, et en 1854, Georges Biron remplace le conseiller Germain Biron, son père.

Les limites de la municipalité de Weedon telle qu'érigée le 1 juillet 1855, furent modifiées plus tard par la création de deux autres municipalités distinctes dans la même paroisse de Weedon, à savoir : " la municipalité du Lac Weedon " érigée le 21 juin 1886, et celle du " Village " établie le 18 mai 1887.

Il n'y avait pas encore d'école dans le canton de Weedon, et M. Duhault voyait avec peine les enfants grandir dans l'ignorance, et surtout dans l'ignorance de la religion chrétienne. Aussi, en présence de ce déplorable état de choses, s'appliqua-t-il de toutes ses forces et de concert avec quelques zélés citoyens, à procurer au plus tôt à cette jeunesse inculte et délaissée le bienfait d'une bonne instruction et d'une saine éducation. Un local convenable pour y tenir la classe faisait encore défaut, il est vrai ; mais le zèle de M. Duhault n'est jamais à bout de ressources : il saura bien y suppléer.

Comme nous l'avons déjà dit, le presbytère était logeable, mais non encore terminé à l'intérieur. Une simple cloison de planches brutes le séparait en deux parties dont l'une était réservée à l'usage du prêtre quand il faisait la mission. Comme il devait s'écouler encore quelques années avant qu'il y eut un prêtre résidant dans Weedon, M. Duhault crut devoir utiliser cette bâtisse au profit de l'éducation.

En effet, il fit part de son projet à Mgr l'évêque des Trois-Rivières, et lui demanda la permission d'employer le presbytère comme maison d'école. " Les gens de Weedon, écrivait-il à Sa Grandeur, à la date du 13 mars 1856, " sont bien décidés à faire terminer le presbytère aux " frais de la municipalité, si Votre Grandeur veut bien " leur permettre d'en prendre quinze pieds pour leur pro- " pre usage, v. g. comme salle de conseil, salle pour les " habitants, les dimanches et fêtes, voire même comme " maison d'école. Une réponse de Votre Grandeur à ce " sujet décidera immédiatement les contribuables de " Weedon à mettre leur projet à exécution." (1)

Grâce à la lenteur extrême des communications postales d'alors, la réponse si ardemment sollicitée et attendue ne parvint à la connaissance des intéressés qu'au milieu de juin suivant ; mais en revanche, elle était des plus favorables. L'évêque avait signé le *fiat ut petitur* à toutes les demandes, " et souhaitait de tout cœur le plein succès de cette entreprise,"

Une école allait donc s'ouvrir, et c'était tout un événement pour Weedon. Bientôt bancs, tables, pupitres, tout fut préparé, et le 1 septembre suivant, Delle Sophie Gauthier s'installait, comme institutrice, dans la grande salle du presbytère et commençait ses classes de grosses lettres

(1) Archives de l'évêché de Sherbrooke.

à une quinzaine de bambins. Les progrès de ces jeunes élèves sans être extraordinaires, ont été cependant très satisfaisants et ont continué de l'être les deux années suivantes, où l'école a été tenue par Delle Philomène Côté, * en 1857, et Delle Eliza Benoit, ** en 1858. Dans le cours de cette année 1858, les contribuables avaient bâti une maison d'école près des " Moulins Fournier, " appelé aujourd'hui " Vieux Village, " comme étant le centre de la population ; et à l'ouverture des classes, institutrice et élèves laissaient le presbytère pour prendre possession de la nouvelle maison

Graduellement, les écoles se sont multipliées au point que depuis plusieurs années il y en a d'établies dans tous les rangs, et à l'heure qu'il est, on en compte dix fréquentées par au delà de 400 enfants des deux sexes.

Sur ces entrefaites, une importante réforme dans les communications postales allait s'opérer. Jusqu'au 1 septembre 1856, les colons de Weedon n'eurent pas d'autre bureau de poste que celui de Dudswell, situé à dix milles du centre de leur canton : ils y expédiaient et en retiraient leurs lettres, leurs journaux, etc. par *voie de commission.* On comprendra facilement les graves et nombreux inconvénients qui résultaient d'un système de transport aussi incommode et aussi peu assuré. A l'instance des colons, le gouvernement accorda un service de malle d'une fois par semaine entre Dudswell et Weedon dont le bureau fut confié aux soins de M. Siméon Fontaine qui l'administre encore aujourd'hui. Plus tard, ce service fut de trois fois la semaine, entretenu par une ligne d'omnibus, voyageant entre Sherbrooke et Weedon. En 1880, lorsque la voie ferrée du " Québec Central " fut

(*) Plus tard, épouse de M. Frs. Brière, Weedon.
(*) Maintenant Madame Samuel Bourgeois, marchand de St Hyacinthe.

mise en opération d'une manière régulière, la malle est devenue bi-quotidienne. L'importance et la multiplicité des affaires ont aussi nécessité l'établissement d'autres bureaux de poste dans les principaux villages, à savoir : Weedon, Weedon Centre, Weedon Station, Lac Weedon et Trahan's Mill.

Depuis son élévation au siège épiscopal des Trois-Rivières, Mgr Cooke avait déjà visité, à deux reprises différentes, toutes les paroisses et missions de son vaste diocèse, moins, toutefois, celles situées sur les rives de la rivière St François.

Ce n'est pas que le zélé prélat eut de l'indifférence pour ces pauvres missions ; non, loin de là. Sa sollicitude pastorale s'étendait également sur elles comme sur les paroisses les mieux organisées. Mais leur éloignement et le manque de chemins pour y communiquer, surtout en été, étaient la cause du retard apporté dans l'accomplissement de cet important devoir du premier pasteur ; et pour visiter cette partie reculée de son diocèse, l'évêque attendait avec impatience l'ouverture de certaines routes qui ne furent rendues passables qu'en novembre 1856. Le temps le plus favorable pour voyager dans de tels endroits était la saison des neiges. Aussitôt Mgr Cooke fixa à l'hiver 1857, l'époque de la première visite pastorale dans Weedon, Garthby, Stratford et Winslow.

Accompagné de MM Trahan, curé de Richmond, de J. O. Prince, curé de Drummondville, et de G. Duhault, curé de Wotton, l'évêque des Trois-Rivières se rendait donc à Weedon, au commencement de février, conformément à l'itinéraire qu'il avait tracé, l'automne précédent.

Remarquable par le bien immense qu'elle avait opéré parmi les colons, cette visite ne le fut pas moins par le froid sibérien qui sévit avec vigueur pendant ces quel-

ques jours. La chapelle revêtue seulement de son mince lambris de planches n'était pas terminée à l'intérieur, et comme un vulgaire hangar, elle était ouverte à tous les vents. Malgré un feu de cyclope qui rougissait le poêle et les tuyaux, le monde y grelottait et y gelait tout vivant. Pour entendre les confessions, les prêtres furent obligés d'endosser casques, mitaines et capotes de pelleterie afin de se préserver des atteintes d'un froid si vif et si piquant.

L'évêque qui ne pouvait revêtir en même temps ses fourrures et ses ornements pontificaux, eut grandement à souffrir de cette température; il contracta aux pieds et aux mains des engelures dont il se ressentit pendant longtemps. La mission de Weedon n'était pas encore *baptisée*, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas encore de titulaire ; il incombait à l'autorité religieuse de choisir le saint ou la sainte qui en serait le protecteur. Mais, pour cela, Mgr Cooke ne chercha pas longtemps dans le martyrologe romain ; il lui donna de suite, séance tenante, St Janvier pour patron : nom significatif et propre à rappeler les rigueurs de cette rude époque.

Toutefois un peu froissés d'avoir reçu pour patron un saint tout à fait inconnu à la plupart d'entre eux, les colons s'adressèrent, par requête, le 1 juillet suivant, à Mgr des Trois-Rivières, priant Sa Grandeur de bien vouloir substituer le nom de St Louis ou de Ste Rosalie, à celui de St Janvier. Mais l'évêque qui ne revenait jamais sur ses décisions, confirma davantage son choix en émanant immédiatement un décret à l'effet de mettre d'une manière régulière et canonique la mission de Weedon sous le vocable de St Janvier.

Suivant un allégué de la requête ci-haut mentionnée, la population totale du canton de Weedon, en 1857, était de 595 âmes, dont 300 communiants et 295 enfants.

CHAPITRE VI

1857 à 1862—Nouvelle cure de Stratford—Parachèvement de l'intérieur de la chapelle—Exhumation et inhumation—Deuxième visite pastorale—Premiers syndics—Population en 1860.

Fatigué de la vie de missionnaire, de cette vie nomade qu'un embonpoint très prononcé rendait encore plus pénible, M. Duhault abandonnait à l'automne de 1857 la cure de Wotton, pour prendre possession de celle de St Maurice, comté de Champlain. Si dans cette dernière paroisse, il eut des dimes abondantes et des revenus considérables, il eut aussi à essuyer des déboires et des chagrins sans nombre qui minèrent promptement sa forte constitution. Il n'éprouva pas là le bonheur et le contentement qu'il avait goûtés dans les townships de l'est. Bien des fois, il regretta amèrement ces bonnes missions de Weedon et du Lac Aylmer, comme elles-mêmes avaient regretté et pleuré son départ inattendu.

Pendant sa visite pastorale, Mgr Cooke avait résolu de mettre un prêtre résidant soit à Weedon, soit à Stratford, pour desservir les missions environnantes. Les habitants de ces deux cantons travaillaient à qui mieux mieux pour obtenir ce privilège : requêtes, délégations, lettres privées, tout fut mis en œuvre auprès de l'évêque pour faire valoir les avantages de leur position respective. Après avoir longtemps balancé sur le choix qu'il avait à faire, l'évêque se décida enfin en faveur de Stratford, moins populeux que Weedon, mais plus central, et par conséquent plus commode pour le missionnaire. Aussi dès le mois de septembre 1857, M. Alexandre Bouchard, (1) vicaire à St Christophe d'Arthabaska, fut appelé à la nouvelle cure

(1) M. Bouchard est décédé chez son père, à Batiscan, comté de Champlain, le 4 novembre 1885, à l'âge de 61 ans.

de Stratford, avec la desserte de Winslow, Garthby et Weedon.

Cet arrangement ne satisfaisait qu'à demi les habitants de Weedon. Ils supportèrent cet état de choses sans murmurer, jusqu'à l'année suivante où ils faisaient une nouvelle tentative pour obtenir un prêtre résidant au milieu d'eux, en adressant à Mgr des Trois-Rivières, une requête à ce sujet. Celle-ci, en date du 20 septembre 1858, (1) était signée par quatre-vingt-cinq francs-tenanciers qui s'obligeaient de payer, outre leurs dimes, un supplément de $150.00 au curé que Sa Grandeur voudra bien leur donner. Mais l'évêque, malgré son ardent désir de sauvegarder et de promouvoir les intérêts spirituels et temporels des colons de Weedon, ne put faire droit à une demande si juste et si légitime, parce qu'il n'avait pas de prêtre disponible dans le temps. Cette faveur était remise à plus tard, et M. Bouchard continua de desservir la mission comme auparavant.

Ce fut par ses soins et sous sa direction qu'en ce même automne de 1858, les habitants de Weedon terminaient l'intérieur de leur chapelle en y posant une voûte en bois embouveté, et un double lambris aux longs pans. Ces ouvrages quoique exécutés sans ornementations en faisaient cependant une chapelle élégante et confortable.

Le 20 octobre 1858 fut un jour lugubre pour la mission. Ce jour-là, parents et amis transportaient dans le cimetière actuel les ossements de ceux qui avaient été inhumés dans l'ancien cimetière, situé sur la propriété de Germain Biron Quarante-deux cadavres, dont quatre d'adultes, furent ainsi exhumés par les intéressés qui en avaient, toutefois, obtenu la permission de Mgr Cooke, évêque des

(1) Archives de l'évêché de Sherbrooke.

Trois-Rivières, et du juge Edward Short, de la cour supérieure à Sherbrooke.

En février 1859, Mgr Cooke faisait sa deuxième visite pastorale dans les missions du Lac Aylmer, aux dates suivantes : A St Gabriel de Stratford, 10 et 11 février, à St Romain de Winslow, 11 et 12, puis à St Olivier de Garthby et à St Janvier de Weedon, les 12 et 13 février.

Cette fois, le bon évêque n'eut pas à se plaindre des rigueurs de l'hiver, car la saison était clémente et la température quasi-printanière dont il fut constamment favorisé pendant son voyage était bien propre à lui faire oublier les petites misères endurées dans la précédente visite.

L'évêque et les prêtres qui l'accompagnaient logèrent au presbytère que l'on avait préparé et orné d'une manière digne des vénérables hôtes qu'il allait recevoir sous son toit. En zélé missionnaire, M. Bouchard n'épargna rien pour rendre le séjour de Weedon aussi agréable que possible à Sa Grandeur ; pour que tout fut à l'ordre, il paya de son temps et de sa bourse même, malgré les minces revenus que lui donnait la mission.

Dans cette visite qui fut des plus consolantes pour son cœur de premier pasteur, et des plus fructueuses pour le peuple, Mgr Cooke administra le sacrement de confirmation à trente adultes.

Outre les sages avis et les salutaires conseils adressés de vive voix dans ses instructions, l'évêque donna encore aux fidèles, dans le procès verbal de la visite, d'importantes recommandations relativement à l'administration des biens de la fabrique. Ces ordonnances, communes aux quatres missions alors sous la juridiction de M. Bouchard, se lisent comme suit :

" Vu les comptes des fabriques de St Gabriel, de St Romain, de St Olivier et de St Janvier pour les années 1858 et les précédentes ; ces comptes n'ayant pas été réglés ni rendus suivant les formules prescrites par le Rituel, nous n'avons pu les approuver en entier. Nous voulons qu'ils soient mis en ordre pour nous être présentés de nouveau avec une liste de tous les effets appartenant à chacune des fabriques : vases sacrés, ornements, linge, etc., et aussi un état des divers établissements, quant au terrain, titre et étendue et bâtisses dessus construites.

Nous ordonnons 1o que l'on prenne aussitôt que possible des mesures pour faire passer légalement les titres du terrain des chapelles ; 2o qu'il soit nommé parmi les principaux habitants trois personnes dont une sortira de charge le 1 janvier, et sera remplacée de même et ainsi de suite, pour veiller avec M. le Missionnaire aux intérêts de la fabrique et ce dans chaque localité ; 3o que l'argent de la fabrique ne soit employé que pour les objets du culte, à moins d'une permission expresse et écrite de l'évêque : car c'est une erreur de croire que la fabrique qui, le plus souvent n'a rien ou n'a qu'un modique revenu, soit obligée de pourvoir aux travaux de l'extérieur. Le tout est à la charge des paroissiens. 4o Que l'on emploie l'argent que les fabriques recevront 1o à orner les tabernacles dont l'intérieur et la partie suspendue doivent être couverts d'étoffe de soie ; 2o à acheter les vases et ornements au moins nécessaires

Donné dans notre visite pastorale, les 11, 12, 13 et 14 février 1859.

† THOMAS, Ev. des Trois-Rivières. (1)

Selon les prescriptions du Rituel, les curés et les missionnaires doivent présenter à l'évêque, lors de sa visite,

(1) Archives de l'évêché des Trois-Rivières.

une liste détaillée des biens et effets appartenant à la fabrique. M. le missionnaire de Weedon s'acquitta de ce devoir avec une scrupuleuse exactitude, et soumit à son évêque l'inventaire suivant que nous reproduisons en entier, parce qu'il nous montre, sous son véritable jour, l'extrême dénûment de ces pauvres missions :

Inventaire des effets appartenant à la fabrique de Weedon, préparé pour la visite épiscopale des 12 et 13 février 1859 :

5 purificatoires,	1 suplis,
6 manuterges,	1 nappe d'autel,
2 amicts,	1 nappe de balustre,
2 aubes,	1 calice,
1 ornement rouge et blanc,	1 ciboire ambulant, (1)
1 barrette,	1 encensoir et navette,
1 missel,	1 paire de burettes,
1 crucifix,	1 bénitier,
1 instrument de paix,	2 petits chandeliers,

A. BOUCHARD, ptre. (2)

Oh ! Qu'elle est grande la différence entre l'humble service d'autel de 1859, et les riches ornements dont se pare maintenant la magnifique église de Weedon aux jours de ses solennités religieuses !

A la mission du mois de mars suivant, conformément à la deuxième ordonnance de l'évêque, les habitants se réunirent en assemblée sous la présidence de M. Bouchard et procédèrent à la nomination de trois personnes chargées, avec le missionnaire, d'administrer les affaires temporelles de la fabrique. L'unanimité des voix se concentra sur les Sieurs Germain Biron, Pierre Harpin et

(1) C'est-à-dire qu'il servait dans toutes les missions.
(2) Archives de l'évêché des Trois-Rivières.

Noël Beauregard qui furent élus premiers syndics de la paroisse.

La population allait toujours croissante, et le recensement de 1860 nous donne les chiffres suivants: 101 familles: 355 communiants et 302 enfants. Total 657.

***

CHAPITRE VII

1862 à 1863—Le Rév. M. Louis Cléophas Gouin, premier curé—Ouverture des régistres en 1863—Acquisition d'une cloche—Donation du terrain de l'église—Départ de M. Gouin—Sa maladie et sa mort—Le Rév. M. F. X Vanasse, desservant et curé.

L'espérance que les colons entretenaient depuis si longtemps, d'avoir un prêtre résidant au milieu d'eux, allait enfin se réaliser. Au 17 octobre 1862, Mgr des Trois-Rivières nommait à la nouvelle cure de St Janvier de Weedon, le Rév M. Louis Cléophas Gouin, (1) vicaire à St Stanislas, comté de Champlain, et depuis quelques mois à St Gabriel de Stratford, lequel voulut se charger en même temps de la desserte de St Olivier de Garthby, pendant que M. Bouchard continuait de diriger les missions de St Gabriel et de St Romain.

En arrivant à son nouveau poste, M. le curé Gouin, embrassa du premier coup d'œil le vaste champ offert à son zèle et à son dévouement S'il y avait beaucoup de fait, il y avait encore beaucoup à faire. La perspective d'un travail opiniâtre et incessant, de misères et de contrariétés inséparables de l'organisation d'une paroisse, ne le firent point reculer d'un pas, malgré l'état précaire de sa santé.

(1) M. Gouin est décédé à St Antoine de La Baie du Febvre, le 29 octobre 1863, âgé de 29 ans.

Comme il n'y avait pas encore de sacristie, sa première pensée fut la construction immédiate de cette bâtisse indispensable dans une paroisse. Il fit part de son projet aux paroissiens qui l'approuvèrent très volontiers ; et puis tous se mettant généreusement à l'œuvre, au 1 décembre, une sacristie de 20 x 24 pieds, terminée à l'extérieur, était livrée à l'usage du curé et des fidèles.

Pendant ce temps, M. Gouin ne demeurait pas inactif. Au moyen des faibles ressources pécuniaires que possédait alors la fabrique, il achetait du linge, quelques ornements et autres articles d'une absolue nécessité au culte divin, et décorait de tapisseries l'autel et le sanctuaire, tandis que d'un autre côté, il faisait circuler parmi ses parents et ses amis de La Baie du Febvre, une liste de souscriptions dont le montant serait destiné à l'achat d'une cloche. Comme nous le verrons plue bas, cette dernière démarche fut couronnée d'un plein succès

Les actes des baptêmes, des mariages et des sépultures faits et célébrés dans la mission, depuis sa fondation, avaient été successivemont entrés dans les divers régistres de Sherbrooke, de Halifax, de Wotton et de Stratford. Mais la résidence d'un prêtre au canton de Weedon nécessita la tenue de régistres propres à la paroisse. L'ouverture en fut faite le 6 janvier 1863, par l'acte de naissance de Marie Elida Pichette, de St Olivier de Garthby.

Le tableau ci-dessous indique l'état des régistres depuis cette date jusqu'à 1890 inclusivement :

Années.	Baptêmes	Sépultures.	Mariages.
1863	72	44	16
1864	60	21	4
1865	57	11	5
1866	46	12	8

Années.	Baptêmes.	Sépultures.	Mariages.
1867	54	17	12
1868	67	26	15
1869	73	25	9
1870	55	35	7
1871	67	11	5
1872	67	27	8
1873	64	22	11
1874	79	25	15
1875	100	30	10
1876	97	35	10
1877	98	24	19
1878	102	28	24
1879	120	34	10
1880	113	42	23
1881	147	60	24
1882	183	59	19
1883	118	46	13
1884	140	37	16
1885	146	38	23
1886	149	50	15
1887	129	39	14
1888	107	39	17
1889	92	58	24
1890	115	51	17

Les généreuses offrandes présentées à M. le curé Gouin par les citoyens de La Baie du Febvre, dans le courant de l'automne, le mirent en demeure de faire immédiatement l'achat d'une cloche sans qu'il en coûtât un seul centin aux habitants de Weedon De plus, pour éviter à la paroisse des dépenses toujours considérables dans de pareilles circonstances, il eut soin que la cérémonie de la bénédiction en fut faite dans la riche paroisse de La Baie du Febvre, sa place natale. L'acte suivant inséré dans le régistre des " Documents à conserver " de La Baie du

Febvre, nous donne ainsi les détails de cette bénédiction :

BÉNÉDICTION

DE LA CLOCHE MARIE JOSEPH JANVIER.

Le quatre février mil huit cent soixante-trois, Nous Thomas Caron, Vicaire Général du diocèse des Trois-Rivières, avons béni solennellement une cloche pesant trois cent cinquante livres et nommée Marie Joseph Janvier. Nous avons prêché le sermon de circonstance, et le Rév. M. Hyacinthe Trahan, vicaire de St Grégoire a célébré le saint sacrifice. Cette cloche a été présentée par Louis Manseau, Ecuyer, maire de Drummondville, Narcisse Lozeau : Alexandre Louis Gouin, Ecuyer et Zoé Lafond ; Jean Baptiste Barbeau et Dame Judith Manseau ; Edouard Manseau et Dame Emma Côté, et est destinée à la mission de St Janvier de Weedon.

Etaient présents les Rév Messieurs Jean Harper, curé de St Grégoire ; Didier Paradis, curé de La Baie ; Louis Théophile Fortier, curé de Nicolet ; Jules Paradis, curé de St François du Lac ; J. O Prince, curé de Drummondville ; J. B. Leclerc, curé de Ste Brigitte des Saults ; Louis Cléophas Gouin, missionnaire de St Janvier de Weedon ; F. X. Vanasse, vicaire à La Baie, et un grand nombre de paroissiens de La Baie du Febvre réunis pour la circonstance.

Fait et passé à St Antoine de La Baie du Febvre le quatre février mil huit cent soixante-trois

Louis Manseau,	Narcisse Lozeau,
A. L. Gouin,	Zoé Lafond,
J. B. Barbeau,	Judith Manseau,
Ed. Manseau,	Emma Côté,
Jean Harper, ptre.	Didier paradis, ptre.
L. T. Fortier, ptre.	J. O. Prince, ptre.

Jules Paradis, ptre J. B. Leclerc, ptre.
H. Trahan, ptre. Ls. C. Gouin, ptre.
F. X. Vanasse, ptre.

THOS. CARON, Ptre V. G. (1)

Trois semaines après, la cloche ainsi que ses accessoires arrivait triomphalement à Weedon, et était de suite provisoirement installée sur une chèvre en attendant mieux. Elle inaugurait ses joyeuses volées, le 27 du même mois, en annonçant le baptême de Raphaël Aimé, fils de Raphaël Biron et petit fils du fondateur de la paroisse.

Le connétable ou gardien de la paix pouvait désormais donner quelque repos à ses poumons ; il avait fini d'annoncer les coups de la messe ; il avait fini de crier à tue-tête, pour tintons : " entrez, messieurs, entrez, ça va commencer ! " Son rôle un peu prosaïque était déjà du domaine du passé, mais non de l'oubli,

Obéissant à l'ordonnance de l'évêque qui voulait que chaque fabrique fit légaliser, sous le plus court délai, la donation des terrains de chapelle, M. Gouin demanda à Mgr des Trois-Rivières de lui envoyer un procureur chargé de régler la question du terrain de l'église de Weedon, avec le donateur M. Siméon Fontaine. L'évêque avait déjà prévenu cette demande, dès le mois de novembre précédent, en donnant à M. Luc Trahan, curé de Richmond, la procuration nécessaire :

THOMAS COOKE, évêque des Trois-Rivières

A tous ceux que les présentes verront savoir faisons qu'en notre qualité de chef de la corporation épiocopale du diocèse des Trois-Rivières, nous autorisons Messire Luc Trahan, prêtre Missionnaire à Richmond, à l'effet

(1) Archives de La Baie du Febvre.

d'accepter en notre nom et lieu, un lopin de terre n'ayant pas moins de huit arpents en superficie, situé dans le township de Weedon, comté de Wolfe sur lequel est construite une chapelle dite de St Janvier, et ce pour l'usage de la dite chapelle, pourvu que ce lopin de terre soit procuré gratuitement par les propriétaires ou les habitants de la dite mission de St Janvier, à la corporation épiscopale, sans charge ou redevance, auxquelles fins nous établissons le dit Messire Luc Trahan, notre procureur, lui permettant de signer tout écrit ou contrat propre à assurer la possession du dit terrain à la dite corporation.

Donné aux Trois-Rivières, sous notre seing et sceau et le contre seing de notre Secrétaire, le trois de novembre mil huit cent soixante-deux.

† THOMAS, Evêque des Trois-Rivières.
Par Monseigneur,
T. de Lottinville, ptre, Secr.

Muni de cette procuration, M. Trahan se rendait à Weedon le premier mars 1863, et le lendemain passait avec M. Siméon Fontaine le contrat suivant redigé par Maître Moïse St Cyr, notaire public, de Weedon :

ACTE DE DONATION DU TERRAIN DE L'ÉGLISE DE ST JANVIER DE WEEDON :

Par devant les notaires publics pour cette partie de la Province du Canada, qui constituait ci-devant la Province du Bas-Canada, soussignés, résidants dans le district de St François,

Fut présent Sieur Siméon Fontaine, cultivateur du township de Weedon, comté de Wolfe,

Lequel a reconnu et confessé par ces présentes, avoir donné, cédé, quitté, transporté et délaissé dès maintenant

et à toujours à titre de donation entre vifs pure, simple et irrévocable, et en la meilleure forme que donation puisse faire pour valoir ce que de droit, et de plus a promis et promet garantir de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, évictions, aliénations et autres empêchements généralement quelconques, à Sa Grandeur Monseigneur Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, en sa qualité de chef de la Corporation épiscopale du diocèse des Trois-Rivières, ce présent et acceptant donataire pour Sa Grandeur et ses successeurs, le Révérend Messire Luc Trahan, prêtre missionnaire à Richmond, en vertu d'une procuration à lui octroyée sous le seing et sceau de Sa Grandeur et sous le contre seing de son secrétaire, aux Trois-Rivières, en date du trois novembre mil huit cent soixante-deux, demeurée ci-annexée aux présentes, signée et paraphée *ne varietur*, par les parties et les notaires soussignés, un certain lopin de terre de quatre arpents en superficie à prendre et à distraire sur le lot numéro quatorze situé dans le sixième rang du dit township de Weedon, le dit lopin de terre renfermé dans les limites suivantes : borné au côté nord-est par une route conduisant au septième rang ; au côté nord et sud ouest au dit donateur, et au côté sud à un autre terrain déjà donné à la dite corporation épiscopale du diocèse des Trois-Rivières, sans bâtisses dessus construites.

Ainsi que le tout se poursuit, comporte et étend de toutes parts, circonstances et dépendances que le dit Messire Luc Trahan dit bien savoir et connaître pour l'avoir vu et visité et dont il est content et satisfait, sans aucune réserve par le dit donateur auquel le dit lopin de terre à distraire du dit numéro quatorze appartient suivant Lettre patente à lui accordée par l'Honorable T Galt, agent de la "British American Land Company," en date des

jours, ans et mois y contenus.

Pour du dit lopin de terre et dépendances en jouir, user, faire et disposer par Sa Grandeur Monseigneur Thomas Cooke, Evêque des Trois-Rivières et ses successeurs, en pleine propriété au moyen des présentes à commencer la jouissance immédiatement.

Cette donation, cession et abandonnement ainsi fait, sans aucune charge, ni redevance quelconque pour l'usage et service d'une chapelle dite de St Janvier, érigée près du dit lopin de terre sus donné, de sorte que le dit donateur ne pourra jamais rien exiger de la dite Corporation épiscopale du diocèse des Trois-Rivières pour le regard du dit lopin de terre.

Et au moyen de tout ce que dessus exprimé le dit donateur a transporté à Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières et à ses successeurs, tous droits de propriété, noms, raisons, possessions et autres choses généralement quelconques qu: et pourrait avoir ou prétendre en ou sur tout ce que donné, dont et du tout il s'est démis et dessaisi pour en vêtir Sa Grandeur et ses successeurs, consentant qu'il en soit saisi et mis en possession par et ainsi qu'il appartiendra, constituant pour procureur le porteur auquel tout pouvoir de ce faire est donné, car ainsi etc, etc.

Et pour faire enrégistrer les présentes où besoin sera, les dites parties ont élu leur domicile aux lieux sus mentionnés, auxquels lieux et nonobstant et obligeant, et renonçant et transportant,

Fait et passé à Weedon, sous numéro onze au presbytère du dit township de Weedon, l'an mil huit cent soixante-trois, le deuxième jour de mars, après midi, et a le dit Messire Luc Trahan, acceptant, ainsi que le dit

donateur, signé avec nous Notaires, après lecture faite.

(Signé) Siméon Fontaine.
Luc Trahan, ptre.
W Ritchie, N. P.
L. M. St Cyr, N. P (1)

Ainsi grâce à la généreuse donation de M. Siméon Fontaine, la fabrique devenait, par ce contrat, propriétaire des huit arpents de terre telles qu'érigées par l'autorité ecclésiastique, et pouvait dès ce moment assurer son existence et bénéficier de certains revenus et pour elle-même et pour le missionnaire.

Grovement atteint depuis quelques mois d'une incurable pulmonie, M. le curé Gouin dut bientôt abandonner l'exercice du saint ministère et prendre le repos que requérait si fortement l'état de sa santé. Au premier avril 1863, il laissait sa chère paroisse de Weedon, qu'il ne devait plus revoir, pour aller à la maison paternelle se mettre sous les soins du médecin. Mais la maladie, épuisant toutes les ressources de l'art médical, fit promptement son œuvre de destruction, et le 29 octobre suivant, ce jeune prêtre rendait sa belle âme à Dieur, à l'âge de vingt-neuf ans.

Doué de toutes les vertus sacerdotales, et surtout d'une piété sincère, il fut un sujet d'édification pendant sa trop courte vie, et sa mort, n'en doutons pas, a été précieuse aux yeux du Seigneur. Il avait une dévotion toute spéciale à St Janvier dont il connaissait la vie jusque dans les moindres détails. Avant d'entrer en agonie, on l'entendit répéter bien des fois ces paroles que le patron de sa paroisse, St Janvier, s'adressait à lui-même en présence

(1) Archives de Weedon.

de la mort : " Courage, ô mon âme, c'est le jour du triomphe."

Le corps de M. le curé Gouin a été déposé sous le sanctuaire de l'église de La Baie du Febvre où il repose à côté de celui qui l'avait baptisé, admis à la première communion et préparé à l'état ecclésiastique, le Rév. Messire Michel Carrier.

Le 28 mars, le Rév. M. F. X. Vanasse, vicaire à La Baie du Febvre (1) prenait la desserte de Weedon dont il fut nommé curé le 3 août suivant. Mais deux mois après, il était transféré à la nouvelle cure de St Romain de Winslow.

***

CHAPITRE VIII

1863 à 1867—Le Révérend M. Gédéon Béliveau—Population de la paroisse en 1864—Erection canonique et civile - Consécration de Mgr L. F. Lafleche, Evêque d'Anthédon—Troisième visite pastorale—Réparation du presbytère—Départ de M Béliveau.

Le Rév. M. Gédéon Béliveau (2) vicaire à St Christophe d'Arthabaska, arrivait à Weedon, le 13 octobre 1863, comme successeur immédiat de M. Vanasse, et débutait dans l'exercice de son ministère par le baptême de Joseph Nazaire, fils de Edmond Beaudry, marchand, (13 oct.) et par la sépulture de François Brière, époux de Emilie Bonin. (17 oct.)

A cette époque, les citoyens de Weedon ressentaient plus que jamais la nécessité de faire ériger leur paroisse cano-

(1) M. Vanasse est maintenant curé de Ste Anne de Sorel.
(2) M. G. Béliveau est maintenant à Acadiaville, diocèse d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse.

niquement et civilement, afin de procéder par voie de répartition légale, à d'importants travaux relatifs à l'établissement curial. Le nombre des habitants augmentait tous les jours, et déjà une population de 900 âmes, dont 500 communiants, dispersée un peu partout sur tous les points du township, se trouvait en état d'entreprendre cette démarche auprès de l'autorité compétente.

Le 24 juillet 1864, une requête à cet effet et signée par quatre-vingt-onze francs-tenanciers de la mission, fut adressée à Mgr des Trois-Rivières. Mais elle demeura longtemps " sous considération ; " la maladie et les nombreuses infirmités du vieil évêque ne lui permettant plus d'administrer son diocèse avec toute l'activité et la régularité d'autrefois. L'affaire traina en longueur pendant deux années. Enfin, le 24 août 1866, Mgr Cooke députa M. H. C. Hamelin, curé de Wotton, à l'effet de vérifier les allégations de la requête. Après avis préalables, M. Hamelin se rendait à Weedon, le 13 septembre, pour remplir sa charge de délégué, et en dresser un procès verbal *de commodo et incommodo.*

Sur le rapport favorable de son député, l'évêque émana le décret d'érection canonique, le 19 octobre 1866.

Par proclamation en date du 4 février 1867, Lord Monk, Gouverneur Général du Canada, donnait l'existence civile à la paroisse de St Janvier et sanctionnait le passage du décret de l'évêque déterminant l'étendue et les limites de la dite nouvelle paroisse.

Le vingt-cinq février 1867, a été une date mémorable pour le diocèse des Trois-Rivières. Ce jour-là, le Vicaire Général Louis François Richer Laflèche, nommé coadjuteur de Mgr Cooke, avec future succession, et Evêque d'Anthédon, *in partibus infidelium*, était consacré, sous ce titre, par Mgr Baillargeon, assisté des Evêques Lynch de

Toronto, et Larocque, de St Hyacinthe. Tous les diocésains, prêtres et fidèles, saluèrent avec bonheur cet heureux événement.

Depuis plusieurs années, à raison de son grand âge et de ses douloureuses infirmités, Mgr Cooke se trouvait dans la pénible nécessité d'omettre la visite pastorale dans les paroisses de son diocèse, surtout dans celles des cantons de l'est. Weedon et plusieurs autres missions étaient privées de ce bienfait depuis au delà de huit ans. Aussi, en prenant l'administration diocésaine, Mgr Laflèche s'empressa-t-il de procurer aux paroisses les plus délaissées les avantages toujours si nombreux de la visite épiscopale.

Il arrivait donc à Weedon, le 17 juillet 1867, pour en repartir le surlendemain. Pendant ces deux jours d'exercices spirituels, l'évêque donna la confirmation à 188 personnes parmi lesquelles plusieurs étaient déjà en pleine majorité. A cette époque le chiffre de la population s'élevait à 1034 âmes dont 557 communiants et 477 enfants

Au cours du procès verbal de sa visite, l'évêque inscrit plusieurs ordonnances dont la première mérite d'être mentionnée :

..... .Nous ordonnons : 1o qu'une réparation complète soit faite au presbytère de manière à en faire un logement chaud et convenable, et spécialement qu'on lui fasse une couverture neuve, que l'on calfate les pièces de la charpente, et que l'on y tire les joints en mortier, que le tout soit lambrissé en dehors et crépi en dedans, que les chassis et les portes soient renouvelés, clos et bien joints, que l'on pratique un canal de manière à ce que l'eau ne séjourne pas dans la cave, et que cette réparation soit assez avancée à la Toussaint prochaine pour que la

maison soit habitée sans qu'on ait à y souffrir du froid ou de l'humidité des crépis.

Certes, si l'on en juge par cette ordonnance, le curé de Weedon n'était pas logé, tant s'en faut, dans un palais. Le presbytère était loin d'être confortable. Quoique de construction assez récente, n'aynt que douze ans d'existence, il n'était plus déjà qu'une ruine. Peut il en être autrement lorsque de semblables édifices sont construits par corvée, façonnés par tous et chacun des habitants et entretenus par personne ?

Conformément à l'ordonnance ci-dessus, les travaux de réparation furent de suite entrepris par M. Norbert Brunel, pour la somme de $225.00, et l'exécutlon en fut confiée à M. Félix Vachon, de Garthby. Pendant ce temps, le curé logea chez M Pierre Benoit, toujours heureux de recevoir le prêtre sous son toit hospitalier.

Toutefois, M. Béliveau ne put jouir des améliorations importantes que l'on faisait subir à son presbytère. Ayant en partage une faible complexion, il demanda à l'évêque de lui donner une autre cure plus en harmonie avec ses goûts et plus compatible avec l'état chancelant de sa santé L'évêque se rendant à ses désirs, lui accorda d'abord un repos d'une année, et le premier octobre 1868, le nomma à la cure de Ste Clotilde de Horton.

CHAPITRE IX

1867 à 1882 —Le Rév. M. Barolet—Mort de Mgr Cooke Erection d'un chemin de croix Voie ferrée du Québec Central— Quatrième visite pastorale Population—Erection du nouveau diocèse de Sherbrooke Cinquième visite pastorale Ordonnance relativement à la construction d'une église On veut en changer le site - Règlement final de cette question —Election des syndics —Sixième visite pastorale Construction de l'église et du presbytère— Bénédiction de ces deux édifices—Rév. M. C. E. Milette. premier vicaire—Erection du chemin de la croix - Rév. M. E. O. Plante, deuxième vicaire —Maladie et décès du Rév M. Barolet M. Plante desservant—Septième visite pastorale— Population.

Le dix-huit septembre 1867, le Rév. M. Adolphe Barolet. (1) qui desservait Ste Victoire d'Arthabaska, comme vicaire de M. C Marquis, curé de St Célestin. vint remplacer M. Béliveau à la cure de Weedon. A son arrivée, il prit son logement chez M Benoit, en attendant que les réparations du presbytère fussent complétées. Il y passa cinq semaines, et la veille de la Toussaint, il lui fut donné d'entrer dans sa nouvelle demeure.

Pendant les années 1868 et 1869, M. le curé Barolet fit l'acquisition de splendides bouquets artificiels, de plusieurs ornements, d'un ostensoir et quatre vases sacrés d'une valeur considérable. Les revenus de la fabrique augmentaient annuellement, et les fabriciens pouvaient désormais faire face aux dépenses les plus pressantes, sans s'endetter,

A cette époque, la compagnie du "Québec Central" faisait construire sa voie ferrée de la vallée du St Fran-

(1) M. Barolet est décédé à Weedon, le 24 avril 1882, à l'âge de 47 ans.

çois. Ses actionnaires dont les capitaux étaient passablement limités, et qui tous, individuellement, étaient plus ou moins fortunés, sollicitèrent des secours des différentes municipalités sur le territoire desquelles devait passer le futur chemin de fer. A l'exemple de la municipalité de Dudswell, sa voisine, celle de Weedon accorda un subside de $25.000, payables, plus les intérêts, dans une période de vingt-cinq ans, en vertu d'un règlement en date du 26 avril 1869. La ligne fut construite et est en pleine opération depuis plusieurs années. Néanmoins nous ne pouvons ni louer ni blâmer cet acte de générosité de la part de la corporation municipale.

Lundi, le 30 mai 1870, fut chanté dans la chapelle de Weedon, comme d'ailleurs dans toutes les autres églises du diocèse, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Mgr Cooke. Après dix-huit ans d'un épiscopat rempli de labeurs et de sacrifices, ce vénérable évêque avait remis son âme à Dieu, le trente avril précédent, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Le trois juin suivant, en vertu d'une procuration spéciale datée de Rome le quatorze mai, le Très Rév. Messire C. O. Caron, Vicaire Général et Administrateur du diocèse, effectua la prise de possession officielle du siège épiscopal des Trois-Rivières, au nom de Mgr L. F. Laflèche, encore retenu à Rome par les travaux du Concile du Vatican.

Le 5 février 1871, M. Ph. H Suzor, curé de St Christophe d'Arthabaska, érigeait les stations d'un chemin de croix dans la chapelle de Weedon. Les tableaux convenablement encadrés avaient été donnés par le Rév. Messire F. Côté, curé de St Valérien, et par M. Justinien Benoit, maître menuisier de Weedon. Depuis une dizaine d'années déjà, on les voyait suspendus aux murs de la chapelle, à leur place respective, mais sans avoir reçu la bénediction et les indulgences qui s'y rattachent.

En 1873, les 6 et 7 juillet, Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, fit sa deuxième et dernière visite pastorale dans la paroisse, et administra la confirmation à 149 personnes, dont 72 garçons et 77 filles.

Chose remarquable, pendant les six dernières années, la population était restée presque stationnaire, et n'accusait qu'une faible augmentation sur le précédent recensement : 583 communiants et 473 enfants formant un total de 1056 âmes.

Les Pères du cinquième Concile provincial de Québec, à leur session du 20 mai 1873, ayant décrété l'érection du diocèse de Sherbrooke, le Souverain Pontife Pie IX confirma ce décret et par une Bulle en date du 28 août 1874, nomma Mgr Antoine Racine, premier évêque du nouveau diocèse.

Consacré le 18 octobre 1874, dans l'église de St Jean-Baptiste de Québec, par Mgr l'archevêque Taschereau, le nouvel Elu prit possession de son siège épiscopal, le 20 du même mois, au milieu de l'enthousiasme général du clergé et des fidèles.

Par les limites assignées au diocèse naissant de Sherbrooke, la paroisse de Weedon se trouvait ainsi à passer pour la troisième fois sous la houlette d'un nouveau pasteur.

Désireux de connaître au plus tôt, par lui-même et en détail, les différentes missions et paroisses de son vaste diocèse, Mgr Racine commença à visiter quelques unes d'entre elles dès l'année 1875, prodiguant partout les bénédictions les plus paternelles et les conseils les plus sages et les plus éclairés. La paroisse de Weedon ne tarda pas à bénéficier de la présence de son premier pasteur En effet, les 28, 29 et 30 juin 1876, il faisait sa visite pastorale dans cette paroisse et conférait le sacrement de confirmation à 135 adultes.

La population s'était accrue considérablement si l'on en juge par le rapport spécialement préparé pour la circonstance : 240 familles ; 1463 âmes dont 819 communiants et 644 enfants.

Durant son séjour à Weedon, l'évêque engagea fortement les paroissiens à construire au plus tôt une église et une sacristie pour remplacer les anciennes qui ne répondaient plus aux besoins de la population. De plus, il insérait l'ordonnance suivante dans le procès verbal de sa visite :

" Comme la chapelle est trop petite pour contenir la population, et que la chapelle et que la sacristie sont dans un état avancé de vétusté, il devient important de se préparer à bâtir une église en pierre ; c'est pourquoi Nous recommandons à M. le Curé et à MM. les Marguilliers de commencer cette année les procédés et les démarches conformément à la loi pour la construction d'une nouvelle chapelle."

† ANT. Evêque de Sherbrooke.

Conformément à cette ordonnance, la majorité des habitants francs-tenanciers de la paroisse, par une requête en date du 6 juillet 1876, s'adressa à Mgr l'évêque de Sherbrooke, pour qu'il leur fut permis " de construire une nouvelle église et une nouvelle sacristie, en tel lieu que Sa Grandeur voudra leur désigner, et sur telles dimensions qu'il lui plaira de déterminer."

Aussitôt l'évêque s'empressa de faire droit à la supplique en chargeant son Vicaire Général de régler la question. En vertu d'une commission *ad hoc*, en date du 24 juillet 1876, le Très Rév. A. E. Dufresne, V. G. vint à Weedon pour vérifier les allégués de la requête dans une assemblée de tous les intéressés pour et contre. Le

député terminait ainsi son procès verbal *de commodo et incommodo*, à la date du dix du mois d'août :

.....

.....

4o Que, en vue de la construction d'une nouvelle église, j'ai de suite, en vertu de la dite commission, en présence de la dite assemblée, déterminé le local le plus convenable pour les dites nouvelles église et sacristie, et j'en ai fixé l'emplacement sur le terrain actuel de la chapelle, du côté est de la chapelle actuelle, le portail sur le chemin passant sur le sixième rang.

5o J'ai de plus arrêté que la dite église qui sera construite en pierre aura environ cent dix pieds de long sur cinquante de large, en dedans, mesure anglaise, et trente-deux pieds de hauteur, à compter des lambourdes, et que la sacristie aura environ quarante pieds sur trente et douze pieds de hauteur, à compter des lambourdes jusqu'au dessous des solives.

6o Que, M Samuel Bourgeois a offert par l'entremise de M. Justinien Benoit, à la paroisse, un emplacement de environ six arpents avec une maison, pour emplacement de la nouvelle église, avec la condition de l'exempter de sa part de répartition. Les intéressés tout en remerciant M. Bourgeois n'ont pu accepter cette offre trouvant plus avantageux à garder l'emplacement de leur ancienne chapelle.

7o Que l'assemblée après avoir entendu les raisons de part et d'autre, a adopté la détermination à laquelle nous en sommes venu et telle que ci-dessus rapportée

En foi de quoi j'ai signé le présent procès verbal avec les Sieurs Siméon Fontaine et Charles Tanguay, témoins pour ce appelés les jour et an que dessus. pour le dit

procès verbal être rapporté au dit Seigneur évêque et par lui réglé ce que de droit.

Siméon Fontaine, } témoins.
Charles Tanguay, }

A. E. Dufresne, ptre. V. G.
Député.

Les conclusions du procès verbal furent d'abord adoptées par l'évêque, mais sur requête à lui présentée par les citoyens de Weedon, le deux janvier 1877, Mgr modifia ses vues touchant la construction de la nouvelle église et permit de la bâtir en bois au lieu de pierre, comme il l'avait décidé dans la première ordonnance faisant aussi quelques légers changements dans les dimensions.

Cependant si les paroissiens étaient d'accord sur la construction immédiate de la nouveile église, ils commençaient à ne plus l'être quant à son emplacement. La division qui avait déjà régné parmi eux à ce sujet, vingt-sept ans auparavant, menaçait de renaître plus sérieuse et plus vive que jamais. Depuis quelques mois, plusieurs francs-tenanciers agitaient de nouveau la question du changement du site de l'église. Le 1 février 1879, ils adressèrent à l'évêque une requête dans laquelle ils affirmaient être en grande majorité. Alors l'évêque n'annulant pas son premier décret, députa le 31 juillet suivant, M. le Grand Vicaire A. E. Dufresne, pour vérifier les allégués de la requête et constater si les réquérants avaient la majorité. Le député de l'évêque ayant tenu, au village de Weedon, une assemblée publique, selon les formalités prescrites par la loi, constata dans son procès verbal que les requérants n'avaient pas la majorité voulue. En conséquence, l'évêque confirma le premier décret et ordonna de bâtir à l'endroit déjà marqué. Les pétitionnaires pleins de respect pour l'autorité religieuse, se soumirent

volontiers à cette décision de leur premier pasteur, et ne songèrent plus qu'à mener à bonne fin la construction de leur église.

Déjà, le 16 avril 1877, les Sieurs Siméon Fontaine, Joseph Gauthier, J. B. Delude, senior, Louis Patry, Narcisse Benoit, Norbert Lemay et Louis Després, tous habitants francs-tenanciers de la paroisse, avaient été élus syndics pour surveiller conjointement les travaux à faire pour la construction de la nouvelle église, et le 3 mai suivant les commissaires civils approuvaient et confirmaient leur acte d'élection. Les syndics prélevèrent la somme de $8349.70 par un acte de répartition légale dûment homologué le 21 novembre 1878.

Les 11, 12 et 13 juillet 1879, Mgr Racine faisait sa deuxième visite pastorale dans Weedon et confirmait 138 personnes. Il y avait alors 935 communiants et 721 enfants, formant un total de 1656 âmes.

Dans son décret, l'évêque ordonnait de bâtir en bois une église de 115 pieds de longueur sur 50 de largeur et d'une hauteur de 30 pieds, avec une sacristie de 40 x 30 et d'une hauteur de 12 pieds. A l'ouverture des soumissions, le 23 février 1880, les syndics accordèrent le contrat à M. Elzéar Métivier, de Buckland, pour la somme de $4025.00. Les travaux de construction commencés dans la dernière semaine d'avril furent poursuivis avec activité durant la belle saison, et à la fin d'octobre l'entreprise était terminée.

Voulant aussi loger convenablement leur curé, les paroissiens de Weedon faisaient construire dans le même temps un presbytère à deux étages de 40 x 36 pieds avec une cuisine de 20 x 20 pieds. MM. Louis Després et Emmanuel Grenier exécutèrent cet ouvrage pour une somme de $2000.00

A l'automne, Mgr de Sherbrooke faisait la bénédiction solonnelle de ces deux édifices religieux, à la grande satisfaction de tous les paroissiens. La cérémonie fut imposante, et l'assistance des plus nombreuses malgré le mauvais état des chemins. Les archives de la paroisse nous fournissent les détails suivants :

BENÉDICTION DU PRESBYTÈRE.

Le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt, Nous soussigné, Evêque de Sherbrooke, avons béni le presbytère de cette paroisse construit en bois à deux étages, de quarante pieds sur trente-quatre avec une cuisine de vingt pieds sur vingt, le tout solidement et proprement construit. Il ne reste plus à faire pour le terminer que les plafonds, et à l'extérieur, les galeries avec les lambris. Etaient présents les Messieurs suivants qui ont signé avec nous.

C. E. Milette, vicaire de Weedon.
P. Quinn, curé de Richmond.
Ad. Barolet, curé de Weedon.
A. E. Dufresne, V. G.
† ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.

BENEDICTION DE L'EGLISE DE ST JANVIER DE WEEDON.

Le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt, Nous soussigné, Evêque de Sherbrooke, avons solennellement béni et livré au culte sous le vocable de St Janvier, l'église construite sur l'emplacement de la première chapelle de cette paroisse. Cet édifice qui nous parait solidement construit repose sur un fort solage et a les dimensions suivantes : cent quinze pieds de longueur sur cinquante

de largeur, surmonté d'un élégant clocher dont la hauteur du seuil de la porte au sommet de la croix est de cent vingt-trois pieds, plus une sacristie de quarante pieds sur trente. L'architecte et entrepreneur fut M. Elzéar Métivier, de Notre Dame Auxiliatrice de Buckland, diocèse de Québec, qui parait s'être acquitté de ses obligations à la satisfaction de tous les paroissiens, le tout pour l'église et la sacristie ayant coûté quatre mille vingt-cinq piastres. L'extérieur qui devra être de briques, ainsi que les ouvrages à l'intérieur seront faits aussitôt que les moyens de la paroisse permettront de le faire.

L'office a commençé à neuf heures ; la messe fut chantée par le très Révérend A. E. Dufresne, Vicaire Général, et le sermon de circonstance fut fait par nous soussigné. Etaient présents et ont signé avec nous Messieurs

C. E. Milette, vicaire à Weedon.
P. Brassard, curé de St Romain.
L. N. Francœur, curé de Stratford.
H. C. Hamelin, curé de Wotton,
P. Quinn, curé de Richmond.
A. Barolet, curé de Weedon
A. E. Dufresne, V. G.
† ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.

•

Avec la desserte de sa paroisse qui devenait de plus en plus populeuse, M. Barolet avait encore celle de la mission de Garthby. De plus, la tenue des comptes des syndics, la rentrée des paiements de la répartition, la surveillance de divers travaux, etc., tout cela lui donnait un surcroit d'ouvrage auquel il ne pouvait suffire seul. Il obtint donc de l'évêque d'être assisté d'un vicaire, et au commencement d'octobre 1880, le Révérend M. Charles

Edouard Milette (1) venait partager avec lui le fardeau de l'administration paroissiale.

Après la cérémonie de la bénédiction, M. Barolet s'empressa de disposer dans un ordre convenable l'intérieur de l'église et de la sacristie. Armoires, confessionnaux, vestiaire, bancs, etc., tout fut promptement placé et mis à l'usage du curé et des fidèles. L'installation du chemin de la croix en fut le complément. Le 14 novembre 1880, en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par Mgr de Sherbrooke, M. le curé Barolet érigea les stations du chemin de la croix dans la nouvelle église de St Janvier, pendant que le même jour, le Rév. M. Milette, son vicaire, faisait une semblable érection dans la chapelle de Garthby.

Au mois de janvier 1881, le Rév. M. Emile O. Plante (2) remplaça au vicariat de Weedon, M. Milette appelé à celui de Coaticook.

L'année 1882 fut une année de deuil pour les paroissiens de Weedon. Au matin du 24 avril, la mort enlevait à l'affection de ses ouailles le Rév. Messire A. Barolet, curé de la paroisse depuis au delà de quatorze ans.

Nous sommes particulièrement heureux de citer ici, en entier, le tribut d'éloges si bien mérités qu'un ami du regretté défunt lui décernait à cette époque dans le numéro sept de l'ANNUAIRE :

Messire Georges Adolphe Barolet, prêtre, curé de St Janvier de Weedon, est dédédé dans sa paroisse, le 24 avril 1882, à l'âge de 47 ans, 7 mois et 24 jours. Né à St Léon, le 31 août 1834, il appartenait à une respectable famille de cultivateurs. Ses parents, remarquant sa tendre piété, s'imposèrent les plus grands sacrifices pour lui procurer une éducation convenable. Pendant ses études au

(1) Maintenant curé de St Patrice de Magog,
(2) Aujourd'hui curé de St Fortunat de Wolfestown.

Séminaire de Nicolet, il se distingua par son application et sa grande soumission. Les qualités de son cœur franc et jovial le faisaient rechercher de tous ses condisciples. En septembre 1860, il embrassa l'état ecclésiastique. Les autorités du Séminaire de Nicolet, se reposant sur sa prudence et sa sagesse, lui confièrent aussitôt la charge aussi importante que difficile de sous-économe. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 9 août 1863, il fut successivement vicaire à St Christophe et à St Célestin, mais résidant à Ste Victoire. Enfin, le 8 septembre 1867, il fut appelé à la cure de St Janvier de Weedon où il demeura jusqu'à sa mort.

La santé de M. Barolet était chancelante depuis quelque temps, lorsque au commencement de mars il fut fortement attaqué par une complication de maladie de cœur et des poumons ; peu s'en est fallu qu'il ne succombât tout d'abord à ses douleurs. Mais, grâce aux soins intelligents qui lui furent prodigués, ses forces revinrent graduellemeut et firent espérer un retour à la santé. Cependant M. Barolet n'était pas sans entretenir de graves appréhensions sur son propre sort, et, en homme prudent il mit ordre à toutes ses affaires. " Je ne crains pas de " mourir, dit-il alors, car j'ai confiance que Dieu me rece- " vra dans sa miséricorde." *Paratus sum et non sum turbatus.*

Le dimanche, 23 avril, il se sentit assez bien pour célébrer la sainte messe et faire annoncer qu'il continuerait à le faire tous les jours ; il reçut même la visite d'un grand nombre de ses paroissiens qui venaient le féliciter sur son rétablissement. Mais l'heure de la récompense due à sa vertu et à ses travaux allait bientôt sonner. Le même jour, à minuit, il fut saisi de douleurs si aiguës que l'on reconnut de suite que le moment fatal ne pouvait tarder

à arriver ; on lui administra les derniers sacrements, et, deux heures après, il expirait dans le Seigneur. *Beati qui in Domino moriuntur.*

La nouvelle de sa mort produisit la plus douloureuse impression sur tous ceux qui avaient eu quelque relation avec lui. Par son zèle, son dévouement, sa prudence et sa soumission, il sut mériter la confiance la plus absolue de ses supérieurs ecclésiastiques, tandis que sa grande urbanité et son esprit de conciliation lui attiraient la considération et l'estime de tous.

Aux vertus du saint pasteur, M. Barolet joignait les aptitudes d'un habile administrateur. C'est à sa prudence et à son zèle intelligent que la paroisse de Weedon doit la construction de son église et de son presbytère. Hélas ! il devait jouir bien peu de temps du fruit de ses travaux et de sa sollicitude.

L'âme de M. Barolet était trop ardente et trop généreuse pour ne pas s'intéresser vivement à l'instruction et à l'éducation de la paroisse. Aussi songeait-il sérieusement à doter sa paroisse d'un couvent pour l'instruction des jeunes personnes. Dans ce but, il avait fait l'acquisition d'une belle propriété auprès de sa chère église, et il travaillait activement à en compléter le défrichement lorsque sa fin prématurée vint briser un si noble projet. Dans le même temps, comprenant toute l'importance de la fondation d'un Séminaire dans le diocèse, il constituait le Séminaire de Sherbrooke légataire de sa bibliothèque et d'une partie de ses épargnes. La mort n'ensevelit point les hommes de bien ; au contraire, elle les revèle. *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium Domini tui.*

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu, à Weedon, le 28 avril, au milieu d'un concours nombreux de

prêtres, d'amis et de paroissiens. Sa Grandeur Mgr Racine, en présidant aux obsèques, a voulu témoigner de l'estime qu'il portait à ce bon prêtre. Le corps de MB. arolet repose sous le sanctuaire qu'il a érigé à la gloire de Dieu."

Voici l'acte de sa sépulture tel qu'inséré dans les régistres de la paroisse :

" Le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt deux Nous soussigné, Evêque de Sherbrooke, avons inhumé sous le sanctuaire de l'église de cette paroisse, le corps de Messire Georges Adolphe Barolet prêtre curé de cette paroisse pendant quatorze ans et demi, décédé le vingt-quatre courant, à l'âge de quarante-sept ans, sept mois et vingt-quatre jours, issu du légitime mariage de Pierre Barolet, cultivateur, et de Angélique Corrivault, de la paroisse de St Léon, diocèse des Trois-Rivières. Furent témoins de l'inhumation les soussignés.

A. E. Dufresne, Vicaire Général, Sherbrooke,
P. Girard, ptre, Sup. du Séminaire St Charles-Borromée,
W. Lussier, curé de Coaticook,
Charles Trudel, curé de St Paul de Chester,
A. Barolet, curé de Ste Eulalie,
P. Brassard, curé de St Romain,
P. Quinn, curé de Richmond,
H. C. Hamelin, curé de Wotton,
J. A. Lefebvre, curé de St Camille,
E. O. Plante, ptre desservant,
L. N. Francœur, curé de St Gabriel et exécuteur testamentaire,
N. Chs. Lemire, curé de Ham-Nord exécuteur testamentaire conjoint.
A. Guenette, N. P.
Georges Biron, Marguillier en exercice.
† ANTOINE. Evêque de Sherbrooke.

Par ordre de l'évêque, M Plante continua de desservir la paroisse jusqu'au mois d'octobre, ayant comme vicaire le Rév. M. Edouard Gendron (1) déjà nommé à ce poste depuis le mois de mars précédent.

Les 6, 7 et 8 juillet, Mgr Racine était de nouveau à Weedon, en visite pastorale. En cette circonstance, cent quarante une personnes eurent le bonheur d'être confirmées. D'après la rapport annuel, le nombre d'âmes était de 1544, dont 875 communiants et 669 enfants.

Avant de clore ce chapitre il ne sera peut-être pas sans intérêt de comparer dans un même tableau le mouvement de la population depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours :

Années.	Ames.	Communiants.	Enfants.	Familles.
1841	9	9		1
1847	63	38	25	17
1857	595	300	295	83
1860	657	355	302	101
1867	1034	557	477	163
1873	1056	583	473	168
1876	1463	819	644	240
1879	1656	935	721	280
1882	1544	875	669	275
1883	1778	1023	755	296
1884	1910	1110	800	328
1885	2045	1186	859	357
1886	2126	1270	856	368
1887	2054	1217	837	354
1888	1942	1175	767	342
1889	1876	1164	712	333
1890	2000	1243	747	356

(1) Actuellement curé de St Malo d'Auckland.

CHAPITRE X.

1882 à 1890. Le Rév. M. Philémon Brassard - Parachèvement du presbytère. de l'église et de la sacristie — Huitième visite pastorale - Erection du chemin de la croix - Bénédiction de plusieurs statues et d'un orgue Erection d'un nouveau chemin de la croix -- Bénédiction de cloches - Ordination du Rév. M. C. E. Tanguay — Etablissement des Quarante Heure - Neuvième visite pastorale — Instruction - Confréries.

Le jour même de l'inhumation du regretté M. Barolet, le Rév. M. Philémon Brassard, curé de St Romain de Winslow, était désigné par l'évêque comme futur curé de St Janvier de Weedon. Mais il ne fut officiellement nommé que le 19 août suivant et arrivait à son nouveau poste le 27 septembre.

A peine eut-il pris la direction de sa paroisse, que M. Brassard fit complètement terminer l'intérieur du presbytère et s'occupa de suite du parachèvement de l'église et de la sacristie.

Dans l'été de 1883, les entrepreneurs Beckett, de Sherbrooke, revêtaient l'église et la sacristie d'un fort lambris de briques. L'entreprise commencée le 7 juin fut terminée de bonne heure à l'automne et avait coûté la somme de $1285.00

Dans la semaine de Noël 1884, les quatre frères Gagnon, de St Romain, c'est-à-dire Louis, Onésime, Anaclet et Gaudiose, tous habiles menuisiers, commencèrent les travaux de la voûte et de tout l'intérieur de l'église et de la sacristie. Pendant plusieurs mois ils eurent l'aide de MM. Norbert Rondeau et Damase Côté, ouvriers de Weedon, tandis que M Zéphirin Brassard, frère du curé, exécutait les diverses sculptures qui entrent dans l'ornementation

des dessins. Par une sage mesure d'économie, les travaux furent faits à la journée, sous la surveillance immédiate du curé qui en avait lui-même dressé les plans Seuls, les trois autels ont été exécutés à l'entreprise par M. Frs. Dion, de St Ephrem de Tring. Le coût total des ouvrages intérieurs de l'église et de la sacristie s'est élevé à $6150.00, payables à même le revenu annuel des bancs.

Chargé de desservir, outre sa paroisse, les missions de St Adolphe de Dudswell et de St Louis de Westbury, (Angus) M. Brassard eut successivement pour vicaires, de 1883 à 1887: MM. Eug. Dufresne, (1) D. P. McManamin, (2) J. A. Hamel, (3) Abel Tremblay, (4) qui secondèrent noblement leur dévoué curé dans l'exercice du saint ministère.

Du 29 juin au 2 juillet 1884, les Révérends Pères Rédemptoristes prêchèrent une retraite de cinq jours, comme renouvellement de la grande retraite de douze jours qui avait eu lieu à la même époque, l'année précédente.

Mgr Racine visita Weedon deux fois dans le cours de l'année 1885 ; d'abord en visite pastorale, les 3, 4 et 5 juillet où il donnait la confirmation à 204 personnes, et ensuite le 26 novembre suivant pour la bénédiction d'un orgue et de quelques statues.

Après avoir présidé lui-même à l'érection d'un superbe nouveau chemin de la croix, l'évêque fit aussi la bénédiction solennelle de huit statues et d'un orgue, ainsi apprécié dans l'acte de la bénédiction :

" Le vingt-sixième jour du mois de novembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-cinq, Nous, Evêque de

(1) Aujourd'hui vicaire chez son frère à Stanstead.
(2) Maintenant curé de Maidstone, diocèse de London, Ontario.
(3) Actuellement curé de Ste Luce de D'Israeli.
(4) Curé de Emberton, depuis son départ.

Sherbrooke, soussigné, avons béni avec les solennités requises, huit statues dans l'église de St Janvier de Weedon. Nous avons béni les statues des saints apôtres Pierre et Paul qui ornent le maître autel, puis les statues de St Jean-Baptiste et de St François d'Assise qui sont sur l'autel de St Joseph, du côté de l'évangile, et les statues de Notre-Dame de Lourdes et de St Joachim qui ornent l'autel dédié à Ste Anne ; en outre ont été bénies une statue de l'Ange gardien et une de St Joseph. Toutes ces statues sont élégamment décorées,

Le même jour a été inauguré et béni un orgue, du prix de mille piastres, fabriqué par M. Eusèbe Brodeur de St Hyacinthe. Les connaisseurs ont été unanimes à féliciter M. le fabricant sur la qualité des matériaux emplôyés, et le goût et le talent montré dans la distribution et la variété des jeux.

Cette bénédiction a eu lieu au milieu d'un grand nombre de membres du clergé et d'une foule immense de fidèles. Le Rév. M. L. T. Descarries, curé de Ham-Sud, en prononçant le sermon de circonstance a été en *parfaite harmonie* avec la solennité du jour.

Les membres du clergé félicitent leur digne confrère M. l'abbé Philémon Brassard du succès obtenu dans l'ornementation de sa belle église. Furent présents à la cérémonie et ont signé :

C. Dubé, curé de Garthby,
H. C. Hamelin, curé de Wotton,
J. A. Lefebvre, " St Camille,
L. L. Boivin, " Bedford,
Paul Côté. " Wolfestown,
F. P. Dignan, " Windsor Mills.
E. O. Plante, " St Fortunat,
J. A. Hamel, vicaire de Weedon,

L. T. Descarries, curé de Ham-Sud.
J. P. Dufresne, " St Romain,
L. E. Gendron, " St Malo,
O Leduc, " Dunham,
A. D. Jobin, " Ste Lucie,
G Vaillancourt, " St Georges,
M. McAuley, " Coaticook,
H. O. Chalifoux, ptre, Sherbrooke,
Ls Pothier, curé de Warwick,
Lévi Ringuette, organiste, St Hyacinthe,
Eusèbe Brodeur, facteur d'orgues, St Hyacinthe,
A E. Dufresne, V. G.

† ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.

⁂

Cependant les travaux de l'intérieur de l'église et de la sacristie se poursuivaient activement et étaient exécutés avec un fini et une solidité au dessus de toute critique. Le seize du mois d'août 1886, les Messieurs Gagnon avaient terminé leur entreprise et livraient à la paroisse une église regardée, à bon droit, comme l'une des plus belles dans les cantons de l'est. La blancheur éclatante des murs et de la voûte où brillent ça et là quelques dorures, la délicatesse des sculptures, l'élégance des autels, la position avantageuse des jubés et des galeries, la forme vraiment artistique de la chaire, les couleurs variées des vitraux du sanctuaire, l'imposante structure de l'orgue, tout cela lui donne un cachet de propreté, de grandeur et de sainteté qui plait à l'âme et la contraint de reconnaître que c'est bien là réellement la maison de Dieu. *Vere locus iste sanctus est, et ego nesciebam.*

La sacristie bien éclairée et spacieuse possède un autel, un vestiaire et deux confessionnaux tous d'une élégance

remarquable Ses murs sont ornés de magnifiques stations d'un chemin de croix qui y furent érigées le 25 mars 1889. Elle sert de chapelle dans la froide saison, et de lieu de réunion pour les diverses confréries.

Ne se contentant pas de dire tous les jours, à la sainte messe, ces belles paroles du psalmiste : "*Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.*" Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire, (PSAUME 25, 8.) M. le curé Brassard s'efforce surtout de traduire en une pratique sage et éclairée les sentiments admirables exprimés dans cette aspiration de l'âme. Aussi a-t-il pourvu et pourvoit-il encore amplement son église de prédilection, de riches ornements sacerdotaux ; de chandeliers, de candelabres et de vases sacrés d'un haut prix ; de bouquets artificiels aux couleurs et aux formes variées ; de tableaux, de statues et de bannières richement décorés ; en un mot, d'un grand nombre d'objets d'ornementation et de tous les articles de nécessité dans le service divin.

Dans le courant de l'été 1886, M. Brassard faisait venir trois cloches d'une valeur de $500.00, de la célèbre fonderie McShane de Baltimore, Etats-Unis.

Malgré ses nombreuses occupations, Mgr de Sherbrooke voulut bien se rendre à Weedon et faire lui-même, le 18 du mois d'août, la bénédiction solennelle du nouveau carillon. Le Rév M. Louis Pothier, curé de Warwick, prononça avec éloquence le sermon du jour. Le chant et la musique furent bien rendus sous l'habile direction de M. Aimé Moreau, organiste de la paroisse ; et une abondante collecte d'au delà $400.00 était le digne couronnement de la fête, la preuve tangible et *sonnante* de la grande générosité des parrains et des marraines ainsi que de tous les assistants.

Après la cérémonie, on servit un diner d'apparat aux membres du clergé, aux parrains, marraines et autres invités. Comme il n'y avait pas de local assez vaste pour la circonstance, une tente immense avait été dressée sur la propriété de M. Justinien Benoit, et abritait plusieurs rangées de tables autour desquelles vinrent se placer les convives. Tous firent honneur aux mets savoureux et aux fruits succulents qui s'étalaient devant eux en abondance, pendant que la fanfare de Weedon faisait résonner les échos d'alentour de ses notes les plus joyeuses.

La grosse cloche, du poids de 1080 lbs fut nommée " Marie, Joseph, Janvier "; la moyenne, pesant 748 lbs, " Léon, Antoine, Philémon "; et la petite, d'une pesanteur de 511 lbs, reçut les noms de " Anne, Adolphe, Germain."

Elles ont été présentées par cinquante parrains et autant de marraines, presque tous de la paroisse. Les Dames et Messieurs dont les noms suivent ont signé l'acte de la bénédiction.

J. B. Cousineault, ptre,	Chs. Tanguay,
W. B. Ives, M. P.	E. S. Darche,
J. Picard, M. P.P.	Aurée Duplin,
Zéphirine Pariseault,	Julie Lavergne,
Honoré Pepin,	M. C. L. Pepin,
G. Corriveau,	Théophile Lachance,
Edmond Benoit,	Ida Benoit,
David Grenier,	Clara Morency,
J. B. Brodeur,	Cordélia Huot,
Majorique Roy,	Philomène Roy,
Magloire Demers,	Mary Higgins,
Olivier Trudel,	Rose Anna Trahan,

William Buchanan,
Georges Patry.
N. P. Tanguay.
P. N. Trahan,
F. X Baillargeon,
Adolphe Tanguay,
Frs. Brière,
Alarie Trahan,
Joseph Lussier,
A. Tremblay,
Eusèbe Brodeur,
J B. Delude,
Damase Gauthier.
L. T. Descarries, ptre,
L. L. Desaulniers, ptre,
J. M. Roy, ptre,
Ls. A Buisson, ptre,
A. D. Jobin, ptre,
P. Brassard, ptre,
Harriett Buchanan,
S. J. Tanguay,
A. Brière,
Angèle Boisvert,
Flavie Fournier,
Eugénie Lavergne,
Ph. Brière,
Célanire Godbout,
Malvina Gosselin,
Julienne Giroux,
Célanire Brière,
Aurélie Biron,
Virginie Cloutier,
F N. Séguin, ptre,
Ls. Pothier, ptre,
P. Girard, ptre,
Chs. Lemire, ptre,
Paul Coté, ptre,

† ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.

Les cloches immédiatement montées et installées dans leur clocher saluaient, dès le soir même, le départ de l'évêque, par leur harmonieuses volées. La vieille cloche qui faisait le service de l'église depuis vingt-trois ans, fut cédée à la fabrique de Lennoxville pour la modique somme de quarante piastres.

Dimanche, le 7 août 1887, le Révérend Charles Edmond Tanguay, fils de Charles Tanguay, Ecr, marchand et de Dame Zéphirine Pariseault, recevait l'ordre sacré de la prêtrise des mains de Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, Evêque de Sherbrooke, dans l'église de cette paroisse.

Sa Grandeur chanta la grande messe et prêcha un éloquent sermon sur le sacerdoce.

Monseigneur était accompagné de M. H. C. Hamelin, curé de Wotton, comme prêtre assistant, et des MM. P. Brassard, curé de cette paroisse, et Abel Tremblay, comme diacre et sous-diacre. Le Rév. M. E C. Fisette, prêtre, professeur au Séminaire de Sherbrooke, agissait comme maître des cérémonies.

L'église ne pouvait contenir tous les fidèles accourus, même des paroisses voisines, pour être témoins d'une des plus grandes grandioses cérémonies du culte catholique. Le joyeux carillon des cloches, une belle messe en musique et plusieurs grands morceaux de chant, la fanfare exécutant ses plus beaux airs, tout contribua à rehausser l'éclat de cette fête imposante.

Le lendemain, le Rév. M. C. E. Tanguay célébrait sa première messe, assisté du Rév. M. Brassard. Monseigneur était au trône, et quinze prêtres et trois ecclésiastiques étaient présents ainsi qu'un très grand nombre de fidèles. M. L. T. Descarries, curé de St Joseph de Ham donna un magnifique sermon de circonstance. (1)

Le Rev. M. Tanguay est le deuxième de ses enfants que la paroisse de Weedon ait donné à l'Eglise. Déjà, le 26 mars 1882, Mgr Racine avait élevé au sacerdoce le Rév. M. Louis Edouard Gendron, aujourd'hui curé de St Malo d'Auckland, et fils de Sieur Louis Gendron et de Dame Domithilde Lacroix, de cette paroisse.

Espérons que ces jeunes lévites ne seront pas toujours l'alpha et l'oméga de la vocation sacerdotale dans St Janvier de Weedon.

(1) Extrait des régistres des " Documents à conserver " de la paroisse de Weedon.

Sur la demande que lui en avait faite M. le curé Brassard, Mgr de Sherbrooke établit, le 15 décembre 1887, dans l'église de cette paroisse, l'Exposition solennelle du Saint Sacrement sous forme de Quarante Heures, pour être maintenue à perpétuité. Les jours d'Exposition sont les mardi, mercredi et jeudi de la semaine de la Passion.

En 1888. les paroissiens de Weedon avaient le bonheur de recevoir encore une fois parmi eux leur premier pasteur. Les 11, 12 et 13 juillet, il y faisait sa cinquième visite pastorale et administrait la confirmation à 150 personnes.

Quelque temps après, le 19 septembre, le Rév. F. Venant Charest était nommé prêtre assistant à la cure de Weedon et arrivait à son poste le 26 du même mois. Il y réside encore actuellement.

Dimanche, le 6 juillet 1890, se terminait dans la paroisse une grande retraite de huit jours prêchée par les Révds. Pères Brunet, de l'église St Pierre, Montréal, et Fillâtre, professeur de Philosophie à l'Université d'Ottawa, tous deux de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Les paroissiens toujours heureux de se rendre à leurs devoirs de chrétiens, et attirés par les charmes et l'onction de la parole des Pères prédicateurs ont suivi ces exercices spirituels avec une admirable assiduité. Aussi les fruits de la retraite ont été des plus abondants pour les fidèles, et des plus consolants pour ces bons missionnaires, et particulièrement pour Messire Brassard, le dévoué curé de la paroisse. Déjà quatre grandes retraites ont eu lieu dans la paroisse à différentes époques, mais cette dernière l'emporte de beaucoup sur les précédentes, non seulement par le bien général qu'elle a produit, mais surtout encore par les nombreuses conversions qu'elle a opérées.

Après l'office du dernier jour, P. S. Lavergne. Ecr. Arpenteur, se faisant l'interprète de ses co-paroissiens, présenta aux Révds. Pères une magnifique adresse de remerciment à laquelle le Père Fillâtre répondit de la manière la plus spirituelle et la plus délicate.

Toujours et partout, les confréries sous la direction d'un pasteur qui s'en occupe avec zèle, sont un foyer de vie chrétienne et de solide piété ; elles sont le moyen de persévérance le plus efficace. C'est ce que M. le curé Brassard et ses deux prédécesseurs immédiats ont parfaitement compris en établissant dans la paroisse diverses associations religieuses qui toutes produisent une somme de bien considérable parmi les fidèles. C'est ainsi qu'à part la société de la croix et l'association de St François de Sales, nous voyons encore la confrérie du Scapulaire du Mont Carmel établie le 9 août 1866 ; l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, érigée le 13 janvier 1876 ; l'Adoration réparatrice fondée le 1 septembre 1884 ; enfin les deux " ligues de St Joseph " et de " Ste Anne " inaugurées le 12 et le 19 mai 1889. De nombreux zélateurs et zélatrices sont enrolées dans ces différentes confréries et participent journellement aux précieux avantages spirituels qui en découlent.

Nous l'avons déjà dit, les trois municipalités scolaires de la paroisse entretiennent dix bonnes écoles. Au delà de 400 enfants les fréquentent et y reçoivent une instruction élémentaire convenable. Les parents, en général, semblent comprendre aujourd'hui mieux qu'autrefois l'importance d'une bonne éducation pour leurs enfants. Ceux-ci sont plus surveillés et plus assidus à la classe et n'abandonnent les bancs de l'école que dans un âge relativement avancé. Depuis quelques années surtout, il y a un progrès très sensible dans l'instruction de la jeunes-

se. La proximité d'un couvent, d'un séminaire, et d'une école des Frères à Sherbrooke et la facilité de communiquer par chemin de fer entre cette ville et Weedon permettent à un certain nombre de citoyens à l'aise de faire instruire leurs garçons et leurs filles dans les maisons d'éducation de cette ville ou d'ailleurs. Parmi les anciens élèves, au nombre desquels on compte les Rév. MM. Gendron et Tanguay, déjà mentionnés, plusieurs occupent actuellement une position avantageuse dans la société entre autres M. Paul Brière, médecin à Thetford Mines ; MM. Napoléon et Adolphe Tanguay, commerçants à Weedon, etc, etc.

Cinq jeunes filles, après un brillant cours d'études, ont héroiquement abandonné le monde et consacré leur personne au service du Seigneur dans les communautés religieuses. Ce sont les Demoiselles Aglaé et Rose de Lima Blanchard, filles de M. Zéphirin Blanchard, chez les Sœurs du Bon Pasteur, à Montréal ; Odile Gauthier, fille de F. X. Gauthier, dans la communauté des Sœurs Grises à St Hyacinthe ; Rosa Tanguay, fille de M Charles Tanguay, au couvent de la Présentation, à St Hyacinthe et Albina Brière, fille de M. Frs. Brière, à l'Hôpital Général de Québec.

Voilà, en peu de mots, l'état florissant de la paroisse de St Janvier de Weedon sous le rapport religieux et moral. Quant à la situation agricole, industrielle et financière, nous n'avons pas à nous en occuper ici, le cadre restreint qui nous est assigné ne nous permettant pas d'entrer dans plus de détails Nous risquerons cependant une petite observation. Nous dirons aux nombreux cultivateurs de cette paroisse, tous désireux, nous n'en doutons pas, d'assurer le bonheur et la prospérité de leurs familles, nous leur dirons de s'attacher de plus en plus à leur

noble état, et de pratiquer une culture plus soignée de leurs terres. afin qu'à l'avenir, lorsque l'on comparera leur état industriel et commercial avec leur position agricole, celle-ci soit de nature à figurer avec avantage dans le tableau de comparaison et à meriter autant et même plus d'éloges que le commerce et l'industrie.

F. VENANT CHAREST, PTRE.

VIE ET MARTYRE

DE

St JANVIER, * PATRON

DE LA

PAROISSE DE WEEDON.

19 SEPTEMBRE.

L'opinion la plus probable est que Naples fut la patrie de St Janvier. Il appartenait à une famille noble et chrétienne. Sa piété et sa science le firent choisir pour évêque de Bénévent, ville forte du royaume d'Italie, par le peuple de cette ville. Toutefois, sa modestie et son humilité lui persuadant qu'il était indigne de cette charge, il ne put se résoudre à l'accepter qu'après un commandement formel du Souverain Pontife. Sa charité envers les pauvres et les affligés le fit admirer des idolâtres mêmes qui prenaient plaisir à converser avec lui et lui déclaraient volontiers leurs besoins. Il savait profiter adroitement de ces conjonctures pour leur inspirer la connaissance du vrai Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ ; de sorte que plusieurs se convertirent et embrassèrent le christianisme.

Comme la persécution était allumée dans tout l'empire contre les chrétiens, Janvier eut de belles occasions de signaler son zèle, non seulement dans son diocèse, mais encore dans les villes voisines qu'il parcourait sans cesse

(*) Extraits de la " Vie des Saints " des Bollandistes et de l'abbé Cuillet.

pour y assister, consoler, fortifier les fidèles et leur offrir les secours de son ministère pastoral. Le péril était plus grand dans la ville de Misène où les peuples affluaient pour entendre les oracles d'une devineresse. C'est pourquoi Janvier y allait souvent afin de maintenir les serviteurs de Dieu dans leurs devoirs par ses fréquentes exhortations.

Draconce, gouverneur de la Campanie, avait fait emprisonner à Pouzzoles Sosius et Proculus, l'un diacre de Misène, et l'autre de Pouzzoles, ainsi que deux laïques d'un grande vertu, Acuce et Eutychès. L'évêque de Bénévent était lié d'une étroite amitié avec Sosius, à cause de son grand mérite et de son éminente vertu. Souvent il allait le visiter. Un jour que le jeune diacre lisait l'évangile, l'évêque aperçut une flamme légère qui environnait, en l'effleurant à peine, la tête de son ami. Plein de joie, il courut l'embrasser et lui assura que cette flamme était l'auréole du martyre. La persécution de Dioclétien devait bientôt réaliser cette prédiction. Aussitôt que St Janvier eut apprit que Sosius était arrêté avec plusieurs autres chrétiens, il alla non seulement pour les visiter et les encourager, mais encore pour leur procurer les secours spirituels dont ils pouvaient avoir besoin. La crainte des tourments et de la mort ne put arrêter l'ardeur de son zèle. Timothée, qui avait remplacé Draconce comme gouverneur de la Campanie, ayant appris que l'évêque de Bénévent était venu pour visiter et assister ceux que son prédécesseur avait jetés dans les prisons, le fit arrêter et amener à Nole, lieu de sa résidence ordinaire. Le gouverneur, tout bouillant de colère, lui ordonna de sacrifier sur l'heure même aux dieux de la nation. Le saint, ayant rejeté avec horreur cette proposition, fut condamné à être jeté sur le champ dans une

fournaise allumée, mais il en sortit sans aucun mal, comme les jeunes Hébreux de la fournaise ardente. Cette merveille surprit tous les assistants. Le tyran en fut étourdi lui-même ; mais attribuant ce miracle à l'art magique, il n'en devint que plus furieux. Ayant fait mettre le Saint à la torture, il inventa pour le tourmenter un supplice inouï ; il lui fit arracher les nerfs, puis il le fit reconduire en prison, le réservant à d'autres supplices.

Les fidèles de Bénévent, ayant appris ce qui était arrivé à leur saint évêque, députèrent vers lui, au nom de toute l'Eglise, Festus, son diacre et Didier, son lecteur, pour le visiter et lui offrir leurs services. Etant arrivés à Nole, ils furent arrêtés par ordre du gouverneur qui les interrogea sur leur état, sur leur religion, sur le motif de leur voyage. Ils répondirent avec une fermeté modeste, qu'ils étaient chrétiens, ministres du saint prélat, qu'ils étaient venus pour l'assister en prison, et qu'ils espéraient que Dieu leur ferait la grâce de lui tenir compagnie dans ses supplices. Le tyran les confronta avec saint Janvier qui ne fit point difficulté de les reconnaître et déclara qu'ils étaient de son clergé. Sur cet aveu, le gouverneur leur fit mettre les fers aux pieds, et les obligea de marcher devant son char jusqu'à Pouzzoles, pour être exposés aux bêtes avec ceux qu'il avait déjà condamnés. Ils ne furent pas plus tôt arrivés qu'ils furent jetés avec les autres dans l'amphithéâtre. Alors saint Janvier s'adressant à ses compagnons : " Courage, mes frères, leur dit-il, voici " le jour de notre triomphe. Combattons hardiment pour " la foi de Jésus-Christ, et donnons notre sang pour celui " qui nous a donné la vie. Le Seigneur m'a envoyé ici " afin que le pasteur ne fut point séparé de son troupeau, et " que l'évêque n'offrit point le sacrifice de sa vie sans ses " ministres. Que les menaces et les promesses ne fassent

" aucune impression sur nos cœur ; montrons-nous dignes " de notre divin Maître, et, avec son secours, ne craignons " ni les tourments, ni la mort. Courage, donc, c'est le " jour de notre triomphe ! "

A peine le Saint avait-il cessé de parler qu'on lâche les bêtes de l'amphithéâtre. Les lions, les tigres et les léopards qu'on avait laissés jeûner plusieurs jours, s'élancent avec fureur sur les saints martyrs. Mais arrivés là, ils s'arrêtent, et, au lieu de les dévorer, on les voit se prosterner devant eux comme par respect, et s'y coucher comme de paisibles agneaux. Cette merveille frappe la multitude qui était accourue au spectacle. Un bruit sourd se répand dans toute l'assemblée et l'on entend crier de toutes parts : " Le Dieu des chrétiens est le Dieu vérita- " ble ; un miracle si visible et si éclatant ne saurait être " l'effet de la magie ; que les prêtres des idoles essaient " donc d'en faire autant ! " Le gouverneur, effrayé de ces clameurs et craignant qu'elles ne dégénèrent en sédition, fait conduire ces généreux confesseurs de la foi à un mille de Pouzzoles, avec ordre de leur trancher la tête.

Comme on les y conduisait, saint Janvier pria Dieu d'ôter la vue au président, afin qu'il se repentit de sa faute. Le saint évêque n'avait pas encore achevé son oraison que Timothée devint aveugle. Ce châtiment le fit un peu rentrer en lui-même ; il reconnut le pouvoir des serviteurs de Jésus-Christ. Il arrêta leur exécution, et, s'étant fait amener le saint martyr, il lui dit : " Jan- " vier, qui adorez le Dieu tout puissant, priez-le pour moi, " et faites en sorte qu'il me rende la vue dont il m'a pri- " vé." Le saint, pour montrer, par un nouveau miracle, la puissance du vrai Dieu, fit une seconde prière, et aussitôt le président recouvra l'usage de ses yeux ; ce qui fut cause de la conversion de cinq mille personnes. Cepen-

dant, comme les réprouvés deviennent pires par les grâces qu'ils reçoivent, un si grand bienfait, qui avait servi au salut de tant d'âmes, ne servit qu'à l'endurcir davantage ; car, appréhendant d'encourir la haine des empereurs s'il usait d'indulgence envers le saint évêque, il le condamna à mourir avec les autres. Cet ordre cruel fut aussitôt exécuté. St Janvier et ses compagnons eurent la tête tranchée, le 19 septembre de l'an 305.

Le corps de Saint Janvier fut d'abord transporté à Bénévent, puis au Monastère du Mont Vierge, et enfin il fut transféré à Naples qui l'adopta pour son patron. Dans le VIIIè siècle, cette ville fut délivrée d'une violente irruption du mont Vésuve, et de différents ennemis qui avaient juré sa perte, par l'intercession de saint Janvier. Au commencement du IXè siècle, cette même ville assiégée par Sicon, prince de Bénévent, ne put échapper au pillage et à la destruction qu'au prix d'un grand sacrifice. Elle fut réduite à livrer le corps de son saint patron au vainqueur qui l'emporta en triomphe et le déposa respectueusement à Bénévent. En 1480, Ferdinand, roi de Naples, obtint du Pape Alexandre VI qu'on rendrait ce précieux trésor à la ville qui l'avait primitivement possédé. Après une translation solennelle, il fut déposé dans la cathédrale de Naples, le 13 janvier 1497. Ce jour-là même la peste qui depuis longtemps affligeait la ville, cessa ses ravages. Les ossements et les cendres du corps de saint Janvier reposent dans une magnifique chapelle de son nom, construite sous le grand autel. Dans la même église, il est une autre chapelle qu'on nomme le Trésor, dans laquelle on garde la tête et le sang du glorieux martyr.

Tout le monde connait les terribles éruptions du mont Vésuve qui est dans le voisinage de Naples. On l'a vu

quelquefois vomir des masses énormes de sable, de cendre et de pierres enflammées. D'autrefois il sortait du cratère brûlant comme un torrent de soufre, de nitre, de pierres calcinées et de matières ardentes. Le torrent de feu se creusant un lit traversait la vallée jusqu'à la mer, renversant les obstacles, brûlant les villages ; mais il semblait détourner son cours pour épargner la ville. Dans le Vè et le VIIè siècle, le volcan lançait des tourbillons de cendres qui obscurcissaient le ciel jusqu'à Constantinople et jetaient l'épouvante parmi les habitants de cette grande cité ; les villes voisines redoutaient le sort de Herculanum et de Pompéi ; mais Naples échappait au désastre par la protection de saint Janvier. Elle lui fut encore redevable de son salut dans les éruptions qui arrivèrent en 1631, 1698 et 1707. Dans cette dernière éruption, les Napolitains portèrent processionnellement la châsse de leur saint patron à une chapelle qui est au pied du Vésuve. A peine se fut-on approché de ces tourbillons embrasés, que les feux parurent s'arrêter comme par respect pour la présence des saintes reliques, puis se repliant vers leur gouffre, ils s'éteignirent sur la montagne, laissant une épaisse fumée qui se dissipa bientôt et fit place à une complète sérénité.

Mais saint Janvier entretient la dévotion des Napolitains envers lui par un miracle permanent. Voici comment la chose se passe. On garde dans la chapelle du Trésor de la cathédrale de Naples la tête du saint avec son sang renfermé dans deux fioles en verre fort anciennes. On met la tête sur l'autel du côté de l'évangile et les fioles du côté de l'épitre. Le sang qui était solide et de couleur noirâtre se liquéfie d'abord, puis il entre en ébullition. Quand on a retiré le sang et qu'il n'est plus en présence de la tête, il se durcit de nouveau et reprend

sa couleur ordinaire. Ce fait est donné pour incontestable par Baronius, le cardinal Enée Sylvius, depuis pape sous le nom de Pie II, Ange Caton, célèbre médecin de Salerne, Foulques de Bénévent et un grand nombre d'historiens, tous recommandables par la solidité de leur esprit. Récemment encore il a été examiné et attesté par des voyageurs dont la haute intelligence et la vertu reconnue inspirent une pleine confiance. Des protestants mêmes, sérieux et dignes de foi, ont voulu s'assurer du fait et sont restés convaincus. En effet, quelle supposition peut-on faire qui ne se réfute d'elle-même ? Dira-t-on que la liquéfaction s'opère par des procédés chimiques ? Mais d'abord il faudrait dire quels sont ces procédés. Et puis cela suppose une entente entre une foule de personnes pendant une longue suite de siècles, ce qui n'est pas soutenable ; d'autant plus que le sang miraculeux est renfermé sous quatre clefs dont deux entre les mains des dignitaires du chapitre, les deux autres sont gardées par des laïques membres des Seggi. On n'expose les reliques de saint Janvier qu'avec les quatre personnes dépositaires des clefs dont nous parlons, et ces dépositaires changent tous les ans.

Ainsi, en dépit d'une critique qui entasse les objections, et de l'incrédulité qui s'obstine à ne pas croire, ce fait, qu'ont cru nos pères, est resté ce qu'il était, c'est-à-dire un miracle qu'on ne saurait contester. Qui sait si Dieu, dans sa miséricordieuse bonté, n'a pas choisi ce moyen pour conserver le flambeau de la foi parmi ces peuples ? Et si notre orgueilleuse raison se cabre et recule devant le prodige, n'est-ce pas parce que s'accomplit dans notre siècle l'oracle que le Sauveur prononçait de son temps : *Abscondisti hæc a sapientibus, et revelasti ea parvulis :* Mon père, vous avez caché ces choses aux superbes et vous les avez révélées aux simples et aux petits.

ERRATA.

—*—

Page.	*Ligne.*	*Au lieu de*	*Lisez*
4	26	Dominique	Domingue.
6	8	était	étant.
"	12	couvertes	couverte.
7	27	demeuraient	demeurèrent
14	19	Euphosine	Euphrosine.
20	9	habitants	habitations.
26	18	cans	dans.
27	17	1883	1882.
28	11	environs	environ.
31	9	et quelles !	et quelles séances !
34	33	vigueur	rigueur.
39	25	suspendue	supérieure.
40	10	suplis	surplis.
41	25	à faire	plus à faire.
"	28	firent	fit
42	16	plue	plus
44	11	de Drummondville	et Demoiselle.
45	28	que	qui
49	8	érigées	exigées.
"	11	grovement	gravement.
53	6	n'aynt	n'ayant
56	13	28 août	1 septembre.
61	2	solonnelle	solennelle.
74	23	leur	leurs.
77	21	enrolées	enrolés.

TABLE

DES CHAPITRES

CHAPITRE I

PAGES.

Bornes. Arpentages. Rivières. Aspect du sol. Forêts.... 1

***

CHAPITRE II.

Premier défrichement. Découragement. Abandon. Deuxième défrichement par Germain Biron. 3

***

CHAPITRE III.

1847 à 1850. Nouveaux colons. Chemins. Première messe. Le Rév. M. Luc Trahan. Population. Premiers baptêmes. Deuxième mission. 9

***

CHAPITRE IV.

1850 à 1852. Premières sépultures. Troisième et quatrième mission. Une première communion. Cinquième mission. Premiers mariages. Sixième et septième mission... 15

***

CHAPITRE V.

1852 à 1857. Une place de chapelle Opposition. Première chapelle. Nouveau diocèse des Trois-Rivières. Construction d'un presbytère. Erection du canton de Weedon en municipalité. Première école. Bureau de poste. Première visite pastorale. St Janvier patron de la paroisse. Population. 21

***

Séminaire St Charles-Borromée, Sherbrooke, P. Q.